LA LISTE DU FLN AURAIT ÉTÉ DÉPOSÉE

SKIKDA : DES PARTIS DÉNONCENT

page 5

DÉPÔT DES LISTES DE CAN-

2.000 listes, 44 partis et près de 8.000 candidates

page 5

ISSN : 1112-7449

LE MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1534 | Ven.30 - Sam.31 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 FINALE)

La capitale vibre au rythme de Dame Coupe

Page 17

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

TAYEB BELAÏZ SUCCÈDE À BOUALEM BESSAIH

MOHAMED MERAH ENTERRÉ À TOULOUSE ET NON PAS À MÉDÉA

RACHAT DE DJEZZY PAR L'ALGÉRIE

La valeur pas encore fixée, selon Djoudi

Les négociations entre le ministère des Finances et le propriétaire majoritaire d'Orascom Télécoms Algérie (OTA), le russo-norvégien Vimpelcom *''se poursuivent pour arriver à un accord sur la valeur de la transaction", a réaffirmé jeudi dernier à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi.* "Je n'ai pas encore parlé de la valeur de Djezzy, personne n'a parlé de six milliards de dollars, personne n'a parlé de quatre, personne n'a dit dix milliards de dollars.

Lire en page 5

LES RAISONS DU REFUS D'ALGER

LA PÉNURIE DES MÉDICAMENTS JUGULÉE FIN AVRIL

Le ministère enquête auprès des distributeurs

Lire en page 4

Repères

11

millions de Français sont touchés par la pauvreté ou l'exclusion, souligne un rapport publié jeudi, qui observe que la pauvreté sous toutes ses formes a augmenté en France depuis le milieu de la décennie 2000.

65.000

migrants sont arrivés sur les côtes italiennes depuis les évènements du "printemps arabe", a révélé un rapport des services de gestion des flux migratoires à Rome.

400

millions DA ont été dégagés pour l'aménagement total de l'actuelle zone industrielle de Béchar qui s'étend sur 152 hectares, a annoncé le wali de Béchar.

Des associations de malades dénoncent

Les représentants d'associations de malades ont dénoncé lors d'une rencontre organisée mercredi au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la pénurie de médicaments et l'incitation des patients des établissements hospitaliers publics à se tourner vers les cliniques privées.
Le représentant de l'association nationale des insuffisants rénaux, Mohamed Boukhars, a déploré le refus des spécialistes des centres hospitaliers publics de mettre à la disposition des malades les petits appareils facilitant l'hémodialyse pour les inciter à opter pour le secteur privé.
Il a affirmé que certains médecins "détournent ces appareils vers le secteur privé où les services sont proposés à des prix faramineux, empêchant ainsi les malades d'en bénéficier à titre gracieux dans les centre hospitaliers publics".
Il a par ailleurs regretté "la disparition de dossiers de patients" qui suivent des séances d'hémodialyse dans les centres privés, rappelant que certains spécialistes exerçaient illégalement dans ces centres au détriment des établissements publics

La nécessaire sensibilisation sur les dangers du piratage

L'éducation et la sensibilisation sur les danger liés au piratage sont "importantes", a affirmé mercredi à Alger, le directeur général de Microsoft Algérie, Mourad Nait Abdesselem, avertissant que le travail inhérent à cet aspect est de longue haleine. " La majorité des logiciels piratés sont ceux de Microsoft et il y a lieu de sensibiliser et d'éduquer les gens sur cet aspect des choses, un travail, du reste, de longue haleine", a indiqué M. Nait Abdesselem, qui s'exprimait à l'occasion d'une table ronde portant sur "le programme Microsoft pour la protection de la propriété intellectuelle". Tout en précisant que les logiciels Microsoft sont importants dans le "bon" fonctionnement des

entreprises, M. Nait Abdesselem a relevé que des "contraintes objectives" imposaient un intérêt "accru" à la propriété intellectuelle. «La technologie de 3ème génération (3G) de la téléphonie mobile arrive", a fait remarquer M. Nait Abdesselem, ajoutant que la protection de la propriété intellectuelle constitue, par ailleurs, l'une des conditions pour l'adhésion à l'organisation mondiale du commerce (OMC).
Partant du postulat en vertu duquel "pirater c'est frauder, et frauder c'est voler", le directeur général de Microsoft Algérie a mis en relief l'importance du respect de la propriété intellectuelle ainsi que l'adoption de logiciels authentiques

Le film sur Krim Belkacem validé

Le scénario du film sur Krim Belkacem, une des plus grandes figures de la guerre de Libération, du réalisateur Ahmed Rachedi, a été validé par le ministère des Moudjahidine, après plus de trois ans d'attente, a confirmé mercredi à l'APS, Boukhalfa Amazit, co-scénariste du film. Selon la loi sur le cinéma de 2011, le ministère des Moudjahidine est seul habilité à valider ou rejeter les scénarios de films traitant de la guerre de Libération nationale. Le film dont le titre initial est "Krim Belkacem, Darguez", est co-écrit par le commandant Azzedine (chef de la Wilaya IV historique) et le journaliste et scénariste, Boukhalfa Amazit. Le long métrage, de deux heures, retrace le parcours de Krim Belkacem, figure de proue de la guerre de Libération et chef de la délégation algérienne aux Accords d'Evian, assassiné en 1970 à Francfort (Allemagne). Ahmed Rachedi avait déclaré à l'APS en 2011 que des observations lui avait été transmises concernant le titre du film, "Darguez", (c'est un homme, en tamazight), et "l'espace, jugé trop important, donné dans le scénario à Abbane Ramdane", autre figure marquante de la guerre de Libération et architecte du Congrès de la Soummam (1956, premières assises qui devait structurer la révolution algérienne et jeter les fondements du futur Etat algérien). Le réalisateur avait aussi exprimé son refus d'introduire les changements exigés, s'attachant à l'intégrité du scénario initial.

Dixit

Daho Ould Kablia :

«l'Algérie apportera une assistance à la Libye en matière de formation dans le secteur de la police, précisant qu'une équipe d'experts sera envoyée dans ce pays voisin pour évaluer les capacités de la police libyenne. Nous avons donné notre accord pour que la première équipe aille en Libye pour faire le constat nécessaire sur place, jauger des capacités et proposer ensuite des formules de formation pour l'encadrement ici (en Algérie) et de formation en Libye.»

Un voilier secoué par une vague géante

A l'occasion de l'Ocean Volvo Race, le voilier de la Team Telefonica a été fortement secoué par une grosse vague en début de semaine au large du cap Horn. Aucun skipper n'est heureusement passé par-dessus bord, mais la coque du bateau a été abimée. Le voilier de la Team Telefonica a été sérieusement secoué par une vague en début de semaine au large du cap Horn. à l'occasion de l'Ocean Volvo Race. Mais cette lame de fond n'est pas sans conséquences puisqu'elle a endommagé la coque. Leader du classement général provisoire, en course dans la 5e étape reliant Auckland et Itajai (Brésil), ce bateau a dû alors dérouter vers le port argentin pour réparer l'avarie.
"Nous n'avons aucun problème pour continuer à naviguer mais, si nous continuons à planter violemment contre les vagues, nous risquons d'aggraver la situation et nous voulons contrôler cette situation", a indiqué le skipper Iker Martinez, cité par Eurosport. "Ce que nous avons fait jusqu'à présent est de renforcer la section délaminée, et donc fragilisée.
Notre problème est que rien ne sèche à bord et qu'il faut sans arrêt refaire des réparations qui seraient un jeu d'enfant à terre. Mais ici, en mer, avec le froid qui règne (entre 5°C et 9°C), tout est plus difficile", a-t-il ajouté. Heureusement, ce ne sont que des dégâts matériels et aucun skipper du bateau n'est passé par-dessus bord.

Une salle de la colère

Une femme d'affaires a eu l'idée surprenante de louer une salle spécialement conçue pour laisser aller sa colère et tout détruire sur son passage. Un concept original pour évacuer sa colère vient de voir le jour aux États-Unis, a déclaré Oddity Central. Désormais, plus besoin de contenir tous les mauvais sentiments qui bouillonnent en vous, il vous suffit de vous rendre dans la "Anger Room" de Donna Alexander pour vous défoulez. Cette femme d'affaires de Dallas a mis au point une salle conçue pour se libérer de son stress en saccageant tout autour de soi, plutôt que détruire ses propres effets personnels ou se casser un os en tapant son poing dans le mur !
Les fameuses sessions peuvent durer 5, 15 ou 25 minutes et la salle peut être meublée selon les souhaits du client, prenant l'allure d'un bureau, d'une cuisine ou encore d'une salle de séjour. L'aménagement est réalisé avec des meubles d'aucune valeur et du matériel est fourni pour la circonstance : batte de baseball ou club de golf sont à portée de main pour tout détruire. Par ailleurs, un casque, des gants et des lunettes sont disponibles pour sa protection.
Aujourd'hui âgée de 30 ans, Donna a eu cette idée alors qu'elle n'avait que 16 ans : "Je voulais un endroit où l'on pouvait faire des trous dans les murs, mais j'ai pensé que quelqu'un d'autre y penserait. Finalement, en 2008, j'ai commencé à faire des tests dans mon garage". Son petit business n'est pas encore très connu, mais on ne doute pas que son succès ne serait tarder. D'après la dirigeante, ce qui surprend le plus ses clients, c'est toute l'énergie qu'il faut puiser pour tenir 15 minutes.

Des scientifiques ont réussi à créer des souvenirs

Des chercheurs ont découvert que des souris avaient une mémoire synthétique à l'aide de deux procédés différents. C'est une étape importante dans la recherche sur la santé mentale. Pour cela, ils ont créer des souvenirs inventés de toutes pièces !
Deux études publiées à un jour d'intervalle (le 22 et 23 mars) par deux équipes indépendantes de scientifiques, montrent par deux méthodes différentes, comment créer des souvenirs de manière artificielle chez des souris : L'optogénétique qui mêle optique (la lumière et la vision) et génétique (l'hérédité, les gènes), et un médicament contre la démence capable de réactiver des cellules nerveuses.
Cette prouesse, on la doit à deux équipes de chercheurs, l'équipe du prix Nobel Susu Tonegawa du Massachusetts Institute of Technology à Boston (États-Unis) et l'équipe de Mark Mayford du Scripps Research Institute à San Diego (Etats-Unis). Ils ont travaillé avec deux procédés différents aboutissant au même résultat. Le premier travail a été publié sur le site de la revue Nature tandis que le second est paru dans Science Mag.

MOHAMED MERAH ENTERRÉ À TOULOUSE

Les raisons du refus d'Alger

Que de péripéties pour les funérailles de Mohamed Merah, l'auteur des tueries de Toulouse et Montauban. Le père de Mohamed Merah, Mohamed Benalal Merah, avait émis le vœu que son fils soit enterré dans le village de Bezzaz, dans la commune de Souagui, près de Médéa, à 90 kilomètres au sud d'Alger. Le départ de la dépouille sur un vol régulier d'Air Algérie avait été annoncé par la famille. Le cercueil hermétique était attendu en début d'après-midi à Alger.

PAR SADEK BELHOCINE

Il restait l'autorisation des autorités d'Alger. Refus net signifié. Il est revenu à Amar Belani, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, de l'exprimer, jeudi dernier. «*J'ai eu déjà à déplorer la surmédiatisation malvenue qui a entouré la question du rapatriement de la dépouille de feu Mohamed Merah*», avait déclaré Amar Belani, qui souligne que «*l'heure n'est ni à l'agitation ni à la polémique, pour respecter le deuil de la famille. Et tout ce que je peux dire, pour le moment, c'est que par ses tenants et ses aboutissants, cette affaire dépasse la simple formalité administrative ou consulaire et en conséquence, l'autorisation de transfert de la dépouille n'a pas été accordée y compris pour des raisons liées à la préservation de l'ordre public*». Finalement, Mohamed Merah, a été enterré jeudi après-midi, dans le carré musulman du cimetière de Cornebarrieu, près de Toulouse. Mohamed Merah a été mis en terre en catimini jeudi dans le carré musulman du cimetière de Cornebarrieu, dans la banlieue de Toulouse, ont constaté les journalistes de l'agence France presse qui relatent qu' « *une fois le corps déposé dans la fosse creusée plus tôt dans l'après-midi, une quinzaine de participants, uniquement des hommes, jeunes pour la plupart, ont commencé à le recouvrir de terre à l'aide de pelles et de pioches. Auparavant, ils avaient prié ensemble* », ont constaté les journalistes tenus en dehors du cimetière, placé sous la surveillance des gendarmes et d'un hélicoptère. Selon ces témoignages, le cimetière, théoriquement fermé à cette heure-là, a été ouvert spécialement pour cette cérémonie en petit comité. C'était fini de l'imbroglio d'une journée quant au pays où devait être enterré Mohamed Merah/ Les funérailles ne pouvaient avoir lieu qu'en France, l'Algérie ayant refusé, au dernier moment, d'accepter que le cadavre soit enterré sur son sol. Programmées jeudi après-midi à 17h à Cornebarrieu, elles ont subi un nouveau contretemps quand le maire socialiste de Toulouse, Pierre Cohen, a annoncé les reporter de 24 heures et s'est tourné vers l'État pour qu'il trouve une autre solution. Un accord a finalement été trouvé entre toutes les parties prenantes.

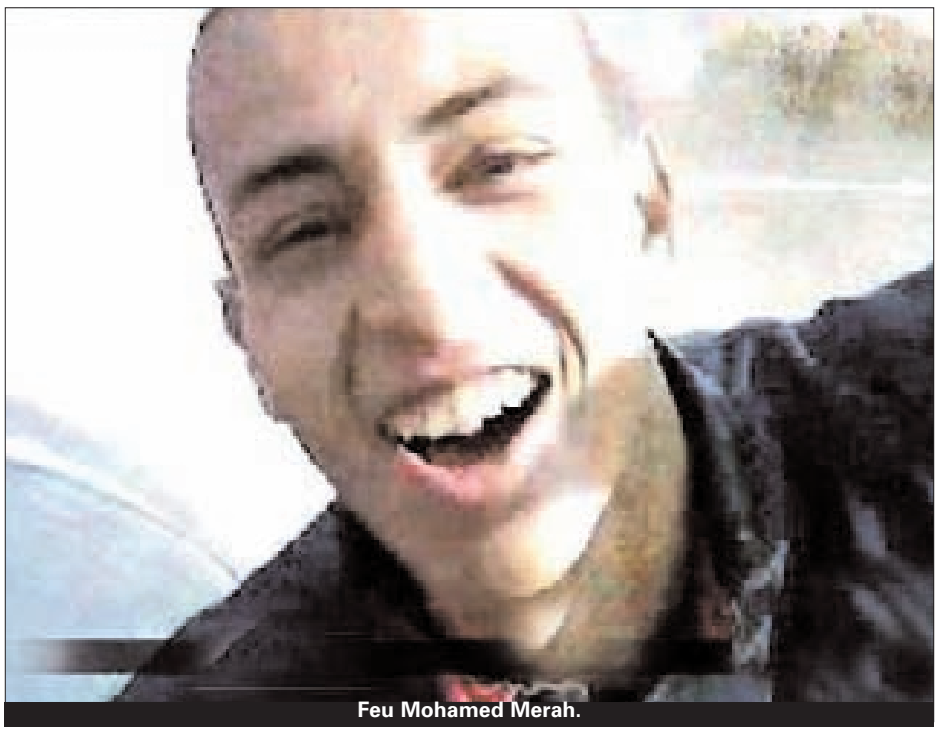
Feu Mohamed Merah.

Sarkozy ne veut pas de polémique

« *Il était Français, qu'il soit enterré et qu'on ne fasse pas de polémique avec ça*», avait déclaré le président français Nicolas Sarkozy mettent ainsi un terme à cet imbroglio autour du lieu de l'inhumation de Mohamed Merah. « *Il est né à Toulouse, c'est un citoyen comme les autres, il a droit à une sépulture comme tout le monde*», avait déclaré le maire de Toulouse. L'auteur des sept meurtres à Montauban et Toulouse, abattu par le Raid le 22 mars a été inhumé en fin d'après-midi, dans une tombe anonyme dans le carré musulman du cimetière de Cornebarrieu, dans la banlieue toulousaine. « *J'ai été mandaté par la famille de Mohamed Merah pour organiser ses funérailles dans les 24 heures et dans la plus grande discrétion possible*», a expliqué, à une chaîne de TV française, Abdallah Zekri, représentant du recteur de la Grande mosquée de Paris. «*Une publicité malsaine et déplacée»,* a estimé mercredi Amar Belani, le porte-parole du ministre des Affaires étrangères algérien. C'est la première réaction d'Alger à propos de l'enterrement de Mohamed Merah dans le village de Bezzaz (commune de Souagui, d'où est originaire son père. «*Il s'agit d'une affaire qui, en principe, devait se traiter dans l'intimité de sa famille* », a-t-il ajouté, interrogé par le site algérien d'informations en ligne Le père de Mohamed Merah fait plusieurs déclarations dans lesquelles il exprimait son intention de porter plainte contre la France pour avoir tué son fils. Il a aussi exprimé sa colère d'entendre des responsables politiques français lui demander de se taire : «*Comment un responsable de ce niveau, qui se vante de la démocratie et de la liberté d'expression, peut-il demander à un père meurtri par la perte de son fils de se taire*», a-t-il dit lors d'un entretien avec un quotidien national. Une quinzaine de personnes seulement, des jeunes pour la plupart, ont accompagné le cadavre du tueur au scooter. Elles ont rapidement commencé à prier, ont constaté les journalistes tenus en dehors du cimetière placé sous la surveillance des gendarmes et d'un hélicoptère. «*Ça s'est arrangé, chacun a pris ses responsabilités*», a admis Abdallah Zekri, représentant du recteur de la Grande mosquée de Paris, au micro d'une radio française. «*Un terroriste, on l'enterre, on ne va pas le manger. C'est un soulagement pour tous les musulmans, pour sa famille et particulièrement pour sa mère, qui est restée digne*», a-t-il conclu.

S. B.

SOMMET ARABE

L'Algérie rend hommage à la Libye et félicite l'Irak

L'Algérie a rendu hommage, jeudi à Baghdad, à la Libye qui a assuré la présidence de la Ligue arabe depuis 2010 et a félicité l'Irak qui vient de prendre la présidence de cette instance.

"Je rends hommage au président du Conseil national de transition (CNT) en Libye, M. Mustapha Abdeljalil, pour ses efforts lors de la présidence par son pays de la Ligue arabe, comme je félicite le Premier ministre, M. Nouri Al Maliki, dont le pays vient de prendre la présidence de cette instance", a indiqué Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation et représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Bensalah s'exprimait dans son intervention, lors de la séance d'ouverture du 23e Sommet arabe de Baghdad.

Le président du Conseil de la Nation a également transmis aux participants au sommet, chefs d'Etat, de gouvernement et de délégations, les salutations du président Bouteflika et ses vœux de réussite du sommet pour la concrétisation des aspirations des peuples arabes en cette conjoncture sensible, a-t-il dit.

Le précédent sommet arabe a été organisé dans la ville de Syrte (Libye) en 2010, rappelle-t-on.

R. E.

SOUS LA PLUME

Un cadavre encombrant

PAR SORAYA HAKIM

Après la mort de Mohamed Merah, celui que l'on a appelé «le tueur au scooter» de Toulouse, son père qui vit en Algérie avait pris la décision d'enterrer son fils Mohamed en Algérie , à Médéa d'où il est originaire. Cependant, des informations dans la presse avaient circulé prêtant à Alger l'intention de ne pas enterrer Mohamed dans le village natal de son père. L'information s'est révélée juste, le père du jeune Mohamed Merah s'est heurté à une fin de non recevoir par les autorités consulaires algériennes pour le transfert de la dépouille de son fils vers l'Algérie pour des raisons de sécurité. Et pour cause ! Un djihadiste qui a revendiqué ses liens avec Al Qaîda n'est pas le bienvenu sur le sol algérien quand bien même il possède la nationalité algérienne. Son père, qui a raté une bonne occasion de se taire, ne se mouche pas du coude en annonçant qu'il va porter plainte contre la France qui a éliminé un «tueur». Cette déclaration saugrenue est également une atteinte à l'Algérie qui mène une lutte implacable contre le terrorisme en général et les éléments d'Aqmi en particulier. Alger traque chaque jour des réseaux affiliés au terrorisme, et voilà que la famille Merah voulait, avec la mort de celui qui se réclamait de la mouvance d'Al Qaîda toute honte bue, faire les grosses manchettes. Son père a le toupet de le considérer comme un martyr, même si l'on peut considérer qu'il soit un paumé de l'intégration à la française… Il reste un monstre qui abat froidement ses victimes en les filmant. Par ces actes monstrueux, il a stigmatisé tous les musulmans de France et les Algériens en particulier à un moment crucial de l'élection présidentielle française. Il a apporté de l'eau au moulin à la droite française qui focalise sur l'immigration ainsi qu'à Marine Le Pen qui se demandait au lendemain de la tuerie de Toulouse *«combien de Mohamed Merah dans les bateaux, dans les avions qui, chaque jour, arrivent en France remplis d'immigrés»*. Une Marine Le Pen décidée à mettre à genoux l'islamisme radical. Une Marine Le Pen qui a sans doute la mémoire courte ou sans doute trop jeune pour être au fait des évènements , sinon elle aurait su que l'Algérie mène le combat depuis les années 90.

« *Un djihadiste qui a revendiqué ses liens avec Al Qaîda n'est pas le bienvenu sur le sol algérien quand bien même il possède la nationalité algérienne.* »

S. H.

DÉVELOPPER LA RELATION CLIENT

Les solutions de PhoneControl

Le marché des centres d'appels et de la relation client connaît, ces dernières années, un développement conséquent sur le marché algérien. Ce secteur compte pas moins d'une trentaine de sociétés actives qui travaillent essentiellement avec le secteur privé. Dans l'objectif de sensibiliser les entreprises publiques, entre autres, à intégrer ces technologies dédiées à la gestion de la relation client, PhoneControl prend l'initiative de sensibiliser les acteurs économiques du marché local à développer leur relation client. PhoneControl s'adresse, aujourd'hui, à deux marchés principaux, celui historique des centres d'appels, qui compte plus d'une vingtaine de sociétés et celui plus général des acteurs économiques, à l'instar des banques, cliniques privées et autres. Les institutions publiques, comme les ministères ou encore au niveau local (wilayas, daïras, mairies) y gagneront beaucoup à mettre en place ce type de plateforme, nous explique Semar Nafaa, ingénieur d'affaires à PhoneControl, présent sur le marché depuis 2001. Cette dernière est le fournisseur leader des centres d'appels en Algérie avec notamment des solutions de gestion des plateformes téléphoniques pour développer au mieux la relation client. «Nous couvrons, aujourd'hui, environs 80 % du marché algérien des centres d'appels», dira M. Semar. Cette jeune entreprise qui compte une vingtaine d'employés ambitionne non seulement d'attirer plus de clients notamment du secteur public mais aussi de développer la relation client, qui dans notre pays, peine à s'améliorer, faut-il le dire. Le marché des centres de contacts en Algérie, selon notre interlocuteur, est encore une phase d'éclosion. «Nous sommes, aujourd'hui, dans un marché qui se développe au fur et à mesure pour concurrencer nos voisins, tunisiens et marocains», dit-il à ce propos. L'atout avancé par les opérateurs de ce secteur est en premier lieu les compétences locales dont dispose le pays, avec notamment des jeunes diplômés de diverses spécialités parlant parfaitement la langue française. Ce secteur, dit-il, connaît une croissance considérable. Les arguments phares utilisés par ces entreprises, indique-t-il, sont «la qualité du français», «l'agressivité commerciale des Algériens". «Depuis 2009, beaucoup de centres d'appels ont été créés», explique-t-il, avant de poursuivre : «C'est là la preuve que ce marché est prometteur et qui permettra de drainer davantage d'investisseurs». «Nous avons installé depuis le 1er janvier de l'année en cours 7 nouveaux clients», précise-t-il. D'ailleurs, selon lui, les entreprises européennes en général et française en particulier, ont tout intérêt à travailler avec des centres d'appels algériens. «Ils ont tout à y gagner notamment en termes de coûts et de rentabilité», souligne-t-il. Les sociétés algériennes, peu importe leur domaine d'activité, ajoute-t-il, ont un intérêt important à s'équiper en solutions de gestion clientèle pour mieux gérer leurs clients et améliorer cette relation. «Si vous appelez pour prendre un rendez-vous dans une clinique ou dans une administration quelconque, vous n'allez pas passer une heure au téléphone, ce qui malheureusement se passe actuellement», note-t-il. L'introduction de ce type de solutions, affirme-t-il, permet de professionnaliser la relation client, d'où l'intérêt des sociétés tant privées que publiques à les intégrer. Ce créneau permet non seulement la création de plusieurs postes d'emplois mais aussi s'avère être très prometteur en termes de rentabilité. Il existe actuellement 32 centres d'appels actifs sur le marché algérien. Ce créneau, qui en 2008, comptait 15 centres d'appels, a enregistré une moyenne de 100 positions par centre avec plus de 3.000 emplois générés et un chiffre d'affaires dépassant les 15 millions d'euros. «Aujourd'hui, ce secteur génère de la devise pour le pays et assure des postes d'emplois évolutifs pour les jeunes diplômés algériens issus de toutes les spécialités», explique M. Semar. Le ministère de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), a-t-il précisé, a montré un intérêt à ce créneau. D'ailleurs, selon lui, le MPTIC contribue à la formation des cadres et personnels opérant dans ce type d'activité. Il citera à titre d'exemple, la 15e édition du Salon européen des centres d'appels (SECA-2011) en avril dernier à Paris (France) et consacré à la relation client, où l'Algérie a été fortement représentée par un pavillon loué par le MPTIC. Plusieurs acteurs du marché algérien ont été présents pour promouvoir le marché algérien en la matière mais aussi présenter les atouts du pays dans ce domaine. L'objectif du gouvernement, tel qu'affiché par le MPTIC, est de permettre l'accélération du rythme d'évolution de la téléphonie mobile, la généralisation de l'Internet et l'appropriation des technologies de l'information par les citoyens.

M. B.

RACHAT DE DJEZZY PAR L'ALGÉRIE

La valeur pas encore fixée, selon Djoudi

Les négociations entre le ministère des Finances et le propriétaire majoritaire d'Orascom Télécoms Algérie (OTA), le russo-norvégien Vimpelcom ''se poursuivent pour arriver à un accord sur la valeur de la transaction'', a réaffirmé jeudi dernier à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi. "Je n'ai pas encore parlé de la valeur de Djezzy, personne n'a parlé de six milliards de dollars, personne n'a parlé de quatre, personne n'a dit dix milliards de dollars.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Karim Djoudi.

Les discussions sont toujours en cours", a-t-il déclaré en marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation, apportant de la sorte un démenti sur un éventuel accord pour une valeur de 6,5 milliards de dollars de Djezzy, tel que rapporté récemment. "*Nous avons été mandatés (par le Gouvernement algérien) pour engager les négociations avec Djezzy, toutes les phases préalables ont été faites, l'évaluation a été faite, maintenant nous continuons les négociations pour arriver à un accord*", a-t-il ajouté. Une semaine auparavant, Djoudi avait annoncé que l'évaluation de Djezzy, nom commercial d'OTA, confiée par l'Algérie au cabinet d'affaires international Shearman and Sterling LLP-France, avait été achevée par les deux parties sans avancer le chiffre de cette évaluation, invoquant l'accord de confidentialité. Interrogé pour savoir si le montant de la transaction sera dévoilé une fois l'accord final conclu, il a répondu que ça "*dépendra des deux parties*". "*Nous sommes deux dans cette opération, la partie adverse est cotée en bourse, elle a d'un côté l'obligation de communiquer sur son titre, comme elle peut juger autrement*", a-t-il dit. En tout cas *"budgétairement, nous (l'Algérie) serons obligés d'inscrire cela*", a-t-il souligné. Interrogé sur l'impact de la décision du tribunal d'Alger d'imposer une nouvelle amende de 1,3 milliard de dollars à OTA sur les négociations de rachat, le ministre a répondu : "*bien évidemment, cette question sera abordée lors des négociations*". "*A l'origine de la transaction, nous avons fait prévaloir le droit de préemption. Aujourd'hui, nous sommes dans une opération de rachat. Sur le plan pratique, il faut que l'opération puisse s'opérer dans les meilleures conditions*", avait récemment précisé Djoudi. Le groupe russe Vimpelcom a accepté de céder la majorité du capital de Djezzy sous réserve d'un prix *"acceptable"*. L'ancien propriétaire de Djezzy, OTH, avait fixé sa valeur à 7,8 milliards de dollars.

M. C.

LA PÉNURIE DES MÉDICAMENTS JUGULÉE FIN AVRIL

Le ministère enquête auprès des distributeurs

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Ould Abbès, a affirmé jeudi dernier que le problème de la pénurie de certains médicaments et réactifs sera réglé fin avril prochain grâce aux marchés de gré à gré que la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) conclura avec les laboratoires. La nouvelle loi régissant la PCH lui permet de conclure des marchés de gré à gré avec les laboratoires, a précisé le ministre en marge de la séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales ajoutant que le ministère importera les médicaments de base omis par les opérateurs privés. Le ministère de la Santé, a-t-il dit, a contacté les laboratoires producteurs de ces médicaments et recourra à son budget consacré aux médicaments pour assurer la disponibilité de ces produits vitaux, qualifiant le non respect, par les importateurs, des programmes signés avec le ministère le 15 novembre 2011 de *"crime"* à l'encontre des malades. Le ministre a affirmé avoir chargé 30 inspecteurs d'enquêter sur les distributeurs dont certains, a-t-il déclaré, "*stockent les médicaments dans l'attente de leur rareté sur le marché ou d'une forte demande*" attirés, en cela, selon lui, par l'appât du gain au détriment du malade. Quant aux directeurs généraux qui n'ont pas présenté, en temps voulu, les prévisions sur les besoins de leur établissement en médicaments, Ould Abbès a indiqué que 46 d'entre eux ont été "*momentanément suspendus*". Un directeur incapable d'élaborer des prévisions sur les besoins de son établissement en médicaments doit "*quitter le secteur de la Santé et ne pas priver le malade du droit aux soins*", a-t-il fait remarquer. Le ministre a affirmé sa détermination à combattre la corruption dans le secteur, précisant que son ministère a réussi, il y a deux ans, à "*interdire le transfert de 250 millions US à l'étranger dans le cadre de la surfacturation des importations des matières premières pour la fabrication des médicaments*".

Le cancer du sein représente 30% des cas en Algérie

Le cancer du sein représentait 30 % des cas de cancers recensés en Algérie, selon Ould Abbès. Répondant à une question d'un député sur la généralisation de l'utilisation de la mammographie pour le dépistage du cancer du sein lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que le cancer du sein et de l'utérus représentait 40% des cas de cancers enregistrés en Algérie. Après avoir cité les centres anticancer ouverts ou en cours de réalisation, Ould Abbès a souligné l'intérêt accordé par l'État à ce domaine à travers l'augmentation du budget de prise en charge de cette maladie, la formation des médecins et la garantie des médicaments. Le ministre de la Santé a mis en garde contre l'utilisation généralisée de la mammographie pour le dépistage du cancer, citant l'expérience des pays qui recourent à cette technique, la qualifiant de "*dangereuse*" car nécessitant "*un examen minutieux et une formation spéciale*". Concernant la maintenance et la sécurisation des appareils de mammographie importés par l'Algérie, il a affirmé que contrairement aux années précédentes et en vue d'éviter les pannes répétitives de ces équipements, l'Algérie *"impose"* aux fabricants de ces équipements *"d'assurer la maintenance et un contrôle permanent pour les sécuriser"*. Concernant le programme national de lutte contre le cancer mis en place l'année dernière, le ministre de la Santé a rappelé que ce plan a été présenté lors des rencontres scientifiques mondiales, estimant qu'*"il s'adaptait aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)"*. Il a également énuméré 182 services de cancérologie à travers le pays, outre un nombre important de centres spécialisés et 86 cellules d'écoute chargées de la gestion à distance des dossiers des malades notamment pour fixer les rendez-vous des patients au niveau des grands centres du pays.

860 services pour la prise en charge des maladies mentales

4,37% du budget du secteur de la Santé sont destinés à la prise en charge des maladies mentales. Djamel Ould Abbès a affirmé que l'État accordait, à l'instar des autres maladies, un *"intérêt particulier"* à la prise en charge des personnes atteintes mentalement tant au plan de la formation du corps médical et paramédical qu'au plan de la réalisation d'établissements et de services spécialisés. Il a indiqué à ce propos, l'existence de 860 services de prise en charge des maladies mentales à travers le pays, outre l'ouverture de 18 établissements, de 53 centres intermédiaires et de 14 autres centres de désintoxication. Concernant la formation, le ministre de la Santé a révélé l'existence de 615 spécialistes en médecine mentale (psychiatrie) dont 56 hospitalo-universitaires et 215 spécialistes exerçant dans le secteur privé en sus de la formation de 150 médecins généralistes et 427 agents du paramédical. Pour la prise en charge des maladies mentales chez les enfants, il a précisé qu'il existait 43 spécialistes et 22 généralistes qui ont bénéficié d'une formation dans cette spécialité et 22 autres en psychologie, soulignant la loi de 2009 qui permet la formation de médecins généralistes pour une couverture plus large. D'autre part, le premier responsable du secteur de la santé a ajouté qu'il y a 4.849 lits au sein des établissements de prise en charge des maladies mentales, prévoyant l'augmentation de ce nombre durant les toutes prochaines années ainsi que l'équipement des structures spécialisées.

M. C.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

Barkat insiste sur le maintien en milieu familial

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La nécessité de maintenir les personnes âgées dans leur milieu familial et de ne pas les abandonner a été soulignée, jeudi dernier, par le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Said Barkat. En réponse à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les conditions d'accueil des personnes âgées dans un centre de la wilaya de M'sila, M. Barkat a affirmé la nécessité pour les enfants de prendre en charge leurs parents et de ne pas les abandonner.

Le ministre a, à cet effet, rappelé le projet de décret exécutif relatif à la loi sur la protection des personnes âgées qui fixe les conditions et modalités d'octroi de l'aide de l'Etat aux descendants démunis en charge de leurs ascendants et aux personnes âgées en difficulté et sans attaches familiales, en application des articles 7 et 24 de la loi précitée.

Ce projet de texte, a-t-il expliqué, vise le maintien des personnes âgées dans leur milieu familial, la prévention de leur abandon et leur autonomie financière en leur apportant aide et assistance. Le projet de décret exécutif porte également sur une aide sociale au profit des personnes âgées constituée de prestations médico-sociales et de soutien psychologique, a-t-il ajouté.

Concernant le centre pour personnes âgées de la wilaya de M'sila, le ministre a précisé qu'il s'agissait d'un local ne relevant pas du ministère de tutelle et qui a été ouvert par les autorités locales pour prendre en charge des personnes aux besoins spécifiques (personnes démunies, personnes âgées et malades mentaux). Certains pensionnaires de ce centre ont été transférés vers l'école des petits malvoyants de la wilaya, d'autres ont été placés dans des familles et d'autres enfin ont été transférés vers des centres décents pour personnes âgées dans d'autres wilayas du pays, a indiqué à ce propos M. Barkat. Et le ministre, de préciser qu'il ne reste à présent dans ce centre que cinq familles, dont quatre ayant refusé d'être transférées vers des centres décents.

M. B.

NOMMÉ, JEUDI, PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tayeb Belaïz à la tête du Conseil constitutionnel

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé, jeudi, Tayeb Belaïz au poste de président du Conseil constitutionnel, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué.

PAR SADEK BELHOCINE

«*Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a pris, ce jour, un décret présidentiel portant nomination de M. Tayeb Belaïz, en qualité de président du Conseil constitutionnel conformément à l'article 164 de la Constitution, en remplacement de M. Boualem Bessaïh*», a précisé la même source. La nomination de Tayeb Belaïz vient mettre fin aux spéculations sur le nom du successeur de Boualem Bessaïh. Le mandat du désormais ex-président du Conseil constitutionnel devait prendre fin le 26 septembre 2011. Il a été, en effet, nommé à ce poste par le président de la République le 26 septembre 2005. Le président de cette institution dispose, conformément à la Constitution, d'un mandat unique de six ans. L'article 164 de la loi fondamentale est, en effet, on ne peut plus clair s'agissant de cette question. «*Le président de la République désigne, pour un mandat unique de six (6) ans, le président du Conseil constitutionnel. Les autres membres du Conseil constitutionnel remplissent un mandat unique de six (6) ans et sont renouvelés par moitié tous les trois (3) ans* », stipule l'article 164. Ainsi, plus de six mois après la fin du mandat de Boualem Bessaïh, son successeur est nommé. Entre-temps les spéculations sur son successeur ont circulé. Incontestablement, c'est le nom du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui revenait avec insistance comme un potentiel successeur de Bessaïeh. Le Conseil constitutionnel occupe une place importante dans l'édifice institutionnel du pays puisqu'il est, de par les pouvoirs que lui confère la Constitution, le gardien de la constitutionalité des lois. « *Outre les autres attributions qui lui sont expressément conférées par d'autres dispositions de la Constitution, le Conseil constitutionnel se prononce sur la constitutionnalité des traités, lois et règlements, soit par un avis si ceux-ci ne sont pas rendus exécutoires, soit par une décision dans le cas contraire. Le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, émet un avis obligatoire sur la constitutionnalité des lois organiques après leur adoption par le Parlement*», stipule l'article 165 de la Constitution. Notons, enfin, que le Conseil constitutionnel, qui est saisi uniquement par le président de la République, le président de l'APN et le président du Conseil de la nation, est composé de neuf membres, dont trois sont désignés par le président de la République, dont le président, deux élus par l'APN, deux élus par le Sénat, un élu par le Conseil d'Etat et un élu par la Cour suprême.

Tayeb Belaïz succède à Boualem Bessaïh.

S. B.

DÉPÔT DES LISTES DE CANDIDATURE

2.000 listes, 44 partis et 7.646 candidates

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales vient de communiquer les principaux chiffres inhérents aux élections législatives du 10 mai prochain, et ce après le dépôt des listes par les différents partis en lice. Ainsi, plus de 2.000 listes de candidatures ont été enregistrées dans le cadre des élections législatives du 10 mai 2012, a indiqué jeudi dernier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. *"Dans le cadre des élections législatives, le ministère de l'Intérieur informe qu'à la date d'expiration du délai du dépôt des listes de candidats, fixée au 26 mars 2012 à minuit, il a été enregistré le dépôt de 2053 listes de candidats, 1842 sous l'égide de 44 partis politiques et 211 au titre de listes de candidats indépendants",* a précisé la même source. Les 2.053 listes totalisent *"25.800 candidats dont 7.646 femmes"*, et ce, en attendant l'expiration des délais légaux pour *"l'étude des dossiers de candidatures par les services concernés et des délais de recours judiciaires fixés par la loi organique relative au régime électoral"*, a ajouté la même source. Le délai de dépôt des dossiers de candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 10 mai prochain avait expiré lundi 26 mars à minuit à travers toutes les wilayas. Le ministère de l'Intérieur avait précisé qu'en cas de rejet d'une candidature ou d'une liste, l'administration de la wilaya dispose d'un délai de dix jours pour notifier sa décision, qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif territorialement compétent. Conformément à la loi électorale, aucune liste de candidats déposée *"ne peut faire l'objet, ni de modification ni de retrait"* sauf en cas de décès et dans certaines conditions. La loi organique relative au régime électoral précise également que le candidat à l'Assemblée populaire nationale (APN) doit avoir 25 ans au moins le jour du scrutin, jouir de la nationalité algérienne, avoir accompli les obligations du service national ou en être dispensé et ne pas être condamné pour des crimes et délits.

L. B.

SKIKDA

43 listes validées

PAR SEGHIR ZAKARIA

Quarante-trois (43) listes de candidats aux élections législatives du 10 mai prochains ont été déposées auprès des services de la DRAG de la wilaya de Skikda, avant l'expiration des délais légaux de dépôt des candidatures le 26 mars dernier à minuit, parmi lesquelles figurent 39 listes appartenant à des partis politiques et 05 listes indépendantes qui s'affronteront pour 11 sièges de députés qui représenteront la wilaya de Skikda à la future APN. Les confections des listes électorales, ont constitué le point de discorde et une lutte âpre entre les candidats potentiels notamment au sein des formations politiques réputées pour avoir un ancrage parmi les électeurs. D'ailleurs, les listes du FLN et du RND ont été les plus contestées et de nombreux cadres de ces deux partis qui ne figurent pas sur les listes ont migré vers d'autres formations où ils auront à affronter leurs anciens «compagnons». Si le FLN a présenté une tête de liste nouvelle qui est le frère de l'ancien président d'APC FIS de Skikda, le RND a préféré placer son responsable de wilaya à la communication en tête de liste. Des choix qui ont suscité des mécontentements au sein des militants de ces deux partis. Les membres de l'Alliance verte composée des partis HMS, Nahda et El Islah et le Parti de la justice et du développement, présidé par Abdellah Djaballah, l'enfant de la région, cherchent eux aussi à rafler la mise et vont se disputer l'électorat islamiste. Le parti El Moustakbel, de Abdelaziz Belaid, fraîchement agréé, a préféré miser sur des candidats jeunes, avec en tête de liste Reda Mehigueni, en tablant sur la sérénité de sa base. Le parti de Louiza Hanoune a jeté son dévolu sur le SG de l'union de wilaya de l'UGTA, une stratégie qui vise les voix de la classe ouvrière de la wilaya.

S. Z.

LA LISTE DU FLN AURAIT ÉTÉ DÉPOSÉE APRÈS LES DÉLAIS

Des partis dénoncent

Plusieurs responsables de partis politique impliqués dans les prochaines législatives du 10 mai prochain ont dénoncé ce qu'ils ont qualifié de favoritisme accordé au FLN qui aurait déposé sa liste après l'expiration des délais légaux, lundi passé à minuit. Se rendant compte à la dernière minute que sur la liste proposée il n y avait pas le nombre de femmes candidates exigé par la loi électorale, les responsables du parti ont dû veiller jusqu'à une heure tardive pour recevoir enfin une copie de la nouvelle liste envoyée par fax à partir du siège central à Alger. Cette manière de faire été jugée irrégulière par les représentants des autres partis qui se sont insurgés contre *"les largesses de la DRAG"* en signant un communiqué commun dénonçant *"ces dépassements"* et demandant l'intervention des instances administratives et juridiques.

S. Z.

démissions et frondes au RND et au FLN

De nombreux cadres du RND ont exprimé leur mécontentement de la liste présentée par leur parti aux prochaines législatives en démissionnant ou en se portant candidats sur des listes d'autres formations politiques concurrentes parmi lesquelles figure la présidente de l'union de wilaya de l'UNFA qui s'est présentée sur la liste du Parti républicain progressiste. Au moins dix cadres du RND ont rejoint cette formation politique alors que d'autres ont tout simplement présenté leurs démissions au secrétaire général, Ahmed Ouyahia. Au FLN, des membres de la mouhafadha et des cadres des différentes kasmas ont exprimé leur désaccord avec le mouhafedh et sénateur, Tayeb Bousalia, qui doit faire face à plusieurs défections avant le lancement de la campagne électorale.

S. Z

5.755 AFFAIRES TRAITÉES PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

208 mineurs arrêtés en février

La Gendarmerie nationale a traité 5.755 affaires durant le mois de février 2012 dont 376 crimes et 4.487 délits, selon le bilan mensuel de l'activité de ces services publié mercredi.

PAR RAYAN NASSIM

Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré durant la même période 103 infractions et exécuté 789 arrêts de justice dans le cadre de l'activité de la police judiciaire, selon le bilan. Dans le cadre de ces opérations, 5.998 individus dont 228 femmes (3,80%) et 208 mineurs (3,47%) ont été arrêtés, ajoute la même source. Le nombre d'affaires traitées durant cette même période a augmenté de 15,35% comparativement à la même période de l'année précédente de même que le nombre de personnes arrêtées avec une hausse de 24,59% par rapport à l'année passée.

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, les mêmes services ont traité 1.032 affaires et procédé à l'arrestation de 1.221 personnes. Ainsi, le crime organisé a représenté 17,23 % des affaires traitées avec une augmentation 37,23% du nombre d'affaires traitées et 29,21% du nombre de personnes arrêtées par rapport à la même période de l'année prédédente.

Concernant les crimes de droit commun, la police judiciaire de la Gendarmerie nationale a traité 2631 affaires et a procédé à l'arrestation de 2366 personnes soit 45,72% des affaires traitées.

Les crimes de droit commun ont enregistré une baisse de 4,95% pour les affaires traitées par rapport au mois dernier et une augmentation de 3,82% pour les personnes arrêtées, a conclu le bilan de la Gendarmerie nationale.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'hécatombe !

Les accidents de la circulation continuent, malheureusement, de meubler le quotidien en dépit de toutes les mesures prise par les autorités concernées pour endiguer ce phénomène. Ainsi, pour la seule journée passée, dix personnes ont trouvé la mort et 44 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation routière survenus durant la journée du jeudi à travers dix huit wilayas du pays, a indiqué vendredi la Gendarmerie nationale dans un communiqué. *"Durant la journée du 29 mars 2012, vingt deux (22) accidents de la circulation routière dont six(6) mortels et seize(16) corporels, ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers dix huit (18) wilayas du pays"*, a-t-on précisé de même source. Ces accidents ont également occasionné des dégâts matériels *"importants à trente quatre(34) moyens de locomotion impliqués"*, a-t-on souligné.

Les accidents mortels ont eu lieu dans les wilayas de Chlef (commune de Boukadir), Tlemcen (commune de Remchi), Bechar (commune de Igli), Ouargla (commune de M'Naguer) et de Souk-Ahras(commune de Drea), a ajouté la Gendarmerie nationale.

Aussi, selon un bilan la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), 27 personnes ont trouvé la mort et 702 autres ont été blessées dans 589 accidents de la circulation routière survenus durant la période allant du 15 au 28 mars 2012, a indiqué jeudi un communiqué). Le nombre des décès a augmenté de 9 cas par rapport au bilan enregistré du 1er au 15 mars, au même titre que celui des blessés qui a connu une hausse de 107 cas et celui des accidents (+ 64 cas), a ajouté la même source. La cause principale de ces accidents demeure le facteur humain avec 95,93%. A l'occasion de la fin des vacances scolaires de printemps, la DGSN a réitéré son appel aux usagers de la route notamment les conducteurs pour respecter le code de la route et éviter l'excès de vitesse. Quatre-vingt-dix personnes ont trouvé la mort et 915 autres ont été blessées dans 500 accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période allant du 20 au 26 mars 2012, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale rendu public, durant la fin de la semaine écoulée.

Par rapport à la période précédente, les services de la Gendarmerie nationale ont relevé une augmentation du nombre de morts, du nombre de blessés (+126) et du nombre d'accidents.

R. N.

CONTREBANDE À AIN TÉMOUCHENT

Même les plants de tabac...

Une quantité de 12,47 quintaux de plants de tabac a été saisie en début de semaine par les éléments de la sûreté de daïra d'Ain Kihal, a indiqué jeudi un communiqué de la sûreté de wilaya d'Ain Temouchent.

Cette quantité qui devait être écoulée sur le marché et dont le propriétaire ne disposait pas d'autorisation de vente et/ou de transport de ces plantes, était acheminée dans 31 sacs à bord d'un fourgon immatriculé à Sétif, intercepté lors d'un barrage de contrôle routier dressé à la sortie de la ville d'Ain Kihal en direction de Bensekrane dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on precisé.

Le conducteur, O. M. (24 ans), originaire de Sétif, a été présenté devant le parquet d'Ain Temouchent où il a fait l'objet d'une citation directe, a-t-on encore signalé.

La quantité de tabac et le fourgon ont été mis à la disposition de la recette des Douanes qui a estimé le montant total de ces saisies à 618.800 dinars.

APS

SÉTIF

Saisie de 20 kg de kif traité à Ain Oulmène

Une quantité de 20 kg de kif traité a été saisie mardi à Ain Oulmène (sud de Sétif) par les éléments de la sûreté de daïra, a-t-on appris auprès des services de la sûreté de wilaya. Selon cette source, l'opération s'est soldée par le démantèlement, à la suite d'une minutieuse enquête, d'une bande organisée composée de trois individus s'adonnant au trafic de drogue. Les investigations opérées ont abouti à la perquisition d'un domicile, sis au quartier Boufedda, à Ain Oulmène, où la drogue conditionnée en petits blocs recouverts de plastique a été découverte. Par ailleurs, les services de la sûreté de daïra de Bouandès (nord de Sétif) ont saisi plus de 10 quintaux de feuilles de tabac à chiquer, transportés sans autorisation à bord d'un camion où se trouvaient trois suspects, l'un originaire de Rasfa, dans la daïra de Salah Bey, les deux autres de Bouandès, a indiqué la même source, ajoutant que les quantités de tabac saisies ont été remises aux services des Domaines.

EL TARF

Saisie de carburant et de bétail destinés à la contrebande

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi, mercredi dans la wilaya d'El Tarf, plus de 1.700 litres de gas-oil et 20 têtes d'ovins destinés à la contrebande, a-t-on appris jeudi auprès du groupement de wilaya de ce corps constitué.

Dans la commune frontalière de Bougous, les gendarmes, en opération dans cette zone, ont mis la main sur 1.200 litres de gas-oil et procédé à la saisie de deux camionnettes dont les conducteurs, qui les utilisaient pour le transport de ce carburant, ont été arrêtés, a indiqué la même source. Les mêmes services ont saisi, durant la même journée, 20 têtes d'ovins destinés également à la contrebande avec, à la clé, l'arrestation de trois individus, auteurs présumés de ce trafic. Toujours dans la même journée, les éléments de la brigade de gendarmerie de la commune frontalière de Bouhadjar ont également saisi 500 litres de mazout que trois personnes, également arrêtées, tentaient de faire franchir la frontière Est à dos d'ânes. Les sept personnes interpellées lors de ces opérations ont été présentées, jeudi devant les tribunaux compétents qui ont ordonné la mise sous mandat dépôt de cinq d'entre eux, tandis que deux autres ont été laissés en liberté provisoire.

APS

SUD-OUEST DU PAYS

La TNT arrive

Le bouquet national de la télévision numérique terrestre (TNT) a été officiellement mis en service jeudi dans le Sud-ouest du pays. Selon des responsables et techniciens de la direction régionale de la Télédiffusion algérienne (TDA) qui ont procédé à la mise en service des équipements de diffusion numérique des programmes des cinq chaînes de la télévision nationale, les programmes de ce bouquet seront désormais reçus, dans une première phase, à travers les chefs lieux des wilayas de Bechar, Adrar et Tindouf. En plus de la réception des chaînes radiophoniques, à savoir celles de Bechar, Adrar et Tindouf, ce bouquet numérique permettra aussi la réception des programmes des quatre chaînes de la Radio nationale (I,II,III et Radio Algérie internationale), a précisé le directeur régional de la TDA, Hasnaoui Rahmani dans une déclaration à l'APS. La TNT sera, au fur et à mesure de l'installation des équipements de rediffusion, généralisée à l'ensemble du territoire dans le Sud-ouest du pays, où les programmes pourront ainsi être reçus avec un simple téléviseur doté d'un décodeur incorporé ou avec des démodulateurs terrestres numériques extérieurs, a expliqué le même responsable. La TNT permet d'accéder à une offre numérique des plus adaptée aux téléspectateurs nationaux, à savoir une meilleure qualité d'image et de son, de même qu'elle permet techniquement la diffusion en un seul canal de plusieurs programmes télévisuels et radiophoniques, a-t-il ajouté.

I. A.

ATTENTATS À LA VOITURE PIÉGÉE À TIZI-OUZOU ET BOUMERDES

15 ans de réclusion criminelle à l'encontre des auteurs

Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou a prononcé, durant la fin de cette semaine, une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre de deux individus, pour *"appartenance à un groupe terroriste armé", "fabrication et utilisation d'explosifs", "homicide volontaire et tentatives d'homicide volontaire avec préméditation"* et *"destruction de biens publics et de particuliers"*.

Les accusés, El Hachemi Rabah et Siad Mohamed, ont été jugés pour une affaire, dans laquelle sont incriminées 13 personnes, dont deux détenues et 11 prévenues libres, qui remonte au 13 février 2007, lorsque, vers 4h40mn du matin, des voitures piégées ont explosé simultanément, à proximité de la caserne de la BMPJ de Draa Ben Khedda, de la sûreté de daïra de Mekla (wilaya de Tizi Ouzou) et de la brigade de la gendarmerie de Si Mustapha (Boumerdès), tuant deux policiers et blessant sept personnes à Mekla. L'explosion d'une autre voiture piégée à Boubhir, dans la commune d'Illoula, a par ailleurs, coûté la vie à un citoyen.

Le procureur général a requis la peine capitale contre les 13 accusés. Après délibération, El Hachemi Rabah et Siad Mohamed ont été reconnus coupable et condamnés à 15 ans de réclusion criminelle. Les autres accusés qui ont été déclarés non coupables ont été acquittés.

R.N

ALORS QUE L'ÉPARGNE DES MÉNAGES ATTEINT 2.000 MILLIARDS DA À FIN 2011

Nécessité de la diversification des sources de financement de l'économie

Même si une croissance significative a été enregistrée, l'important pour l'économie nationale consiste à stimuler les entreprises et assurer la compétitivité des entreprises, ainsi que l'encouragement des exportations hors hydrocarbures pour sortir de l'hyper dépendance envers le pétrole et le gaz.

PAR AMAR AOUIMER

Les banques ne doivent plus se contenter de l'epargne des ménages.

Il est aussi essentiel d'augmenter la production nationale industrielle et agricole pour relancer la consommation et faire face à l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs. L'épargne des ménages en Algérie a atteint 2.000 milliards DA (27 milliards de dollars) à fin 2011 dont 40%, soit 800 milliards DA ont été placés auprès de la Cnep, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi, selon l'APS.

L'épargne des particuliers enregistre ainsi une croissance importante, a souligné Djoudi sans préciser le taux de cette croissance. La part de marché de la Cnep-banque en matière d'épargne "*montre que l'Algérien, face à la faiblesse des rendements à court terme, préfère s'investir sur les moyen et long termes en acquérant un logement*", a estimé Djoudi, qui répondait à une question orale, au Conseil de la Nation, du sénateur Belabbès Belabbès. Selon le ministre, la "réussite" de l'entrée en bourse d'Alliance Assurance ainsi que le succès des emprunts obligataires, lancés entre 2004 et 2009, témoignent également de l'intérêt qu'accordent les Algériens au placement de leur argent en titres financiers, en dépit de la faiblesse de l'offre du marché financier.

La filialisation du secteur des assurances, à travers la séparation, depuis juillet 2011, des compagnies d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, et l'adaptation envisagée des assurances "Vie" et "Retraite" avec les besoins des épargnants, devraient, d'autre part, relancer davantage l'épargne des ménages, a prédit Djoudi.

A une autre question du sénateur, Lakhmissi Chakhab, relative à l'impact de la crise financière internationale sur l'Algérie, Djoudi n'a pas écarté d'éventuelles répercussions de la hausse des prix sur les marchés pétroliers mondiaux sur les recettes en devises et la fiscalité pétrolière du pays, ajoute l'agence. Les prix du pétrole restent actuellement supérieurs à 100 dollars et à 107 dollars pour ce qui est du Brent, a tout de même rassuré Djoudi, précisant que les prix du pétrole algérien dans les contrats à terme pour la période février-mai 2012 sont supérieurs à 105 dollars. Plus rassurant, il a rappelé les mesures prises par l'Algérie pour faire face aux chocs financiers externes. Il s'agit notamment de la création du Fonds de régulation des recettes, du remboursement anticipé de la dette extérieure et la consolidation des réserves de change. Grâce au remboursement anticipé, la dette publique de l'Algérie a été réduite à 450 millions de dollars, soit 0,5% du PIB alors que la dette intérieure publique avoisine actuellement les 1.200 milliards DA (16,2 milliards de dollars) soit 7% seulement du PIB, a-t-il rappelé.

Amélioration de la compétitivité des entreprises

Djoudi a souligné que la réponse structurelle à ces chocs devrait passer par l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la diversification des sources de financement de l'économie.

En réponse à une troisième question du sénateur Hadd Messaoud Ammar, qui a appelé à "*débloquer les opérations de cession de gré à gré des biens immobiliers de l'Et*at", M. Djoudi a fait savoir que les dossiers ayant fait l'objet d'autorisations de cession et dont les montants ont été entièrement payés avant le 1er septembre 2008 "*seront bientôt réglés*", poursuit l'agence.

Ces opérations avaient été suspendues en 2008 conformément à l'article 11 de l'ordonnance 04-08 relative à la cession des terres relevant du domaine privé de l'Etat et destinées à la réalisation de projets.

Par ailleurs, le ministre des Transports, Amar Tou, qui est également intervenu devant les membres du Conseil de la Nation, a souligné en réponse à une question du sénateur Kamel Belkhir, que le projet de réalisation d'un aérodrome dans la wilaya de Skikda (Est) est prévu. Ce projet, a ajouté le ministre, sera lancé dès l'obtention du visa de la commission régionale des marchés publics chargée du transport aérien.

Interrogé par le sénateur Abdelkrim Koraichi sur les moyens de développer la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), Tou a précisé que cette entreprise avait bénéficié d'une enveloppe de 120 milliards DA pour l'acquisition de nouveaux équipements et ce, après avoir bénéficié d'un assainissement financier par le Trésor public, rapporte l'agence.

Des observateurs recommandent toujours une utilisation efficiente des ressources financières et des finances publiques dans des projets créateurs de richesses et d'emplois dans le cadre de la stratégie de développement durable.

A. A.

ACCÈS DES JEUNES AU PREMIER EMPLOI

Projet signé entre l'Algérie et le PNUD

Le ministère des Affaires étrangères, celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ont procédé à la signature avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) du projet intitulé "Appui à l'accès des jeunes au premier emploi", a indiqué jeudi le MAE dans un communiqué. Ce projet est doté d'une enveloppe financière globale de 860.000 dollars, avec un financement du gouvernement japonais à concurrence de 500.000 dollars, a précisé la même source. D'une durée de 12 mois, ce projet s'inscrit dans le plancadre de coopération stratégique entre l'Algérie et le système des Nations unies 2012-2014. Ses actions visent globalement l'amélioration de l'autonomisation des jeunes et la réduction de la fuite des cerveaux à travers l'amélioration de l'accès des jeunes au premier emploi, a-t-on expliqué.

Il serait, à cet effet, question de prendre en charge totalement ou partiellement la rémunération du travail des jeunes selon une formule de pré-emploi-stage dans des établissements et entreprises ciblés, a ajouté le communiqué.

Il permettra aussi de préparer les jeunes à s'insérer dans le monde de travail par la mise à la disposition des bénéficiaires des formules à même de renforcer leurs capacités à avoir un emploi. Le projet prévoit la mise en relation des jeunes diplômés sélectionnés selon les critères préalablement définis avec des établissements et entreprises adhérant au mécanisme et implantés au niveau des wilayas pilotes, a indiqué la même source.

Il s'agit, en effet, de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle de qualité et de les préparer à obtenir un emploi répondant au mieux à leurs aspirations et, par là même, renforcer les capacités des structures d'accueil par un apport de compétences, a conclu le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

R. E.

LOUH AU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL À GENÈVE :

« La lutte contre la crise financière mondiale passe par les intérêts des pays africains »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a insisté jeudi à Genève (Suisse) sur la nécessité de prendre en compte les intérêts des pays en développement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant à faire face à la crise financière mondiale.

"*Il est nécessaire de prendre en compte les intérêts des pays en développement, notamment les pays africains dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant à faire face à la crise financière mondiale*", a précisé le ministre lors de son intervention devant la 313e session du conseil d'administration du Bureau international de travail (BIT).

Le ministre a mis l'accent sur la promotion des politiques d'investissement dans les domaines d'infrastructures de base, de protection sociale et de la formation et les petites et moyennes entreprises (PME). Il a également souligné l'importance "*de la réforme du système financier mondial à même de permettre une meilleur prévention contre les pratiques spéculatives*" sur le marché financier mondial et de privilégier la promotion des activités économiques génératrices d'emplois. Acet effet, Louh a préconisé la mise en place d'un mécanisme de suivi périodique et d'évaluation du pacte mondial pour l'emploi.

R. E.

FOIRE ASSIHAR

Des Nigériens et des Syriens à Tamanrasset

Plus d'une soixantaine d'opérateurs, nationaux et étrangers, prennent part à la 33e édition de l'Assihar de Tamanrasset dont le coup d'envoi a été donné jeudi sous le signe "L'Assihar, impulsion du commerce de troc et ouverture de perspectives d'exportations".

Cette manifestation économique annuelle, ouverte par les autorités locales, rassemble des exposants de huit wilayas du pays ainsi que des opérateurs du Niger et de Syrie. Les participants maliens ont fait défaut, cette année, en raison de la situation qui prévaut actuellement dans leur pays, selon les représentants de la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI) de la wilaya de Tamanrasset, organisatrice de l'évènement.

Cette manifestation économique, qui s'étalera jusqu'au 12 avril prochain, est l'occasion pour les opérateurs nationaux venus des wilayas de Ain-Témouchent, Tizi-Ouzou, Médéa, Blida, Mila, Ghardaia et de Tamanrasset, de présenter une une variété de produits, dont des appareils et ustensiles électroménagers, les meubles, les produits alimentaires, les effets vestimentaires, le textile et les bibelots, entre autres. Un pavillon a été consacré à l'exposition de travaux féminins, notamment des gâteaux et des articles de tissage et d'artisanat traditionnel, comme première initiative visant à valoriser le travail de la femme au foyer et sa contribution à l'action de développement local, selon le président de la CCI de Tamanrasset.

L'accent est mis lors de cet Assihar, comme lors des précédentes éditions, sur le commerce de troc en tant que moyen de stimuler les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays voisins, et de répondre aux besoins des populations locales.

Une diversité de produits est importée des pays voisin du sud de l'Algérie, notamment les épices, le thé, les tissus et les fruits de saison.

R. E.

BLIDA

Crédits bonifiés pour 33 jeunes

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdellah Ghlamallah, a présidé mardi dernier à Blida une cérémonie de remise de 33 crédits bonifiés du Fonds de la zakat à des jeunes porteurs de projets. Le Directeur du secteur de la wilaya a indiqué, à cet égard, lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales, qu'un montant de 25 millions de dianrs a été collecté cette année dans la wilaya dans le cadre de la zakat, en augmentation de 70% par rapport à l'année précédente. Les crédits accordés aux jeunes porteurs de projets portent, notamment, sur des investissements dans les créneaux de l'élevage, de la mécanique, de la vente du matériel agricole. Pas moins de 3.150 familles nécessiteuses ont bénéficié également de ces dons (zakat) de bienfaiteurs à raison de 4.000 DA par famille. Le ministre, qui s'est félicité des efforts déployés au niveau de la wilaya dans le cadre du fonds de la zakat, a appelé les jeunes porteurs de projets à travailler d'arrache-pied pour "créer à leur tour des emplois pour d'autres jeunes chômeurs". Auparavant, M. Bouabdellah, a procédé, au cours de cette deuxième journée de sa visite dans la wilaya, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une école coranique et de locaux, biens wakfs, au niveau de la mosquée Hamza dans la commune de Larbaa, avant d'inspecter le complexe des biens wakfs, d'une surface de 877 m2, au niveau de la mosquée Bachir El Ibrahimi de Boufarik.

JIJEL

Préparation de la saison estivale 2012

Les représentants de cinq wilayas côtières de l'est du pays ont participé, mercredi dernier à Jijel, à une rencontre régionale consacrée à la préparation de la prochaine saison estivale, a indiqué la Direction de wilaya du Tourisme et de l'artisanat. Cette rencontre à laquelle ont assisté les directeurs en charge du secteur du Tourisme dans les wilayas de Jijel, de Skikda, de Bejaia, d'Annaba et d'El Tarf, ainsi que les présidents des assemblées populaires communales (APC) des localités littorales, les Offices locaux du tourisme (OLT), des représentants d'agences de voyages, de la Fédération nationale de l'hôtellerie et de l'Office national du Tourisme (ONT), était présidée par M. Mohamed Bachir Kechroud, directeur général du Tourisme au ministère du Tourisme et de l'artisanat. Les grandes actions à entreprendre dans le cadre de la prochaine saison estivale, dont l'ouverture est prévue en juin, étaient à l'ordre du jour de ce regroupement régional qui s'est tenu à la salle des conférences de la cité administrative de la wilaya, selon la même Direction qui a indiqué que les expériences des précédentes saisons estivales ont été également passées en revue.

Une caravane pour expliquer les dispositifs de l'emploi

Une caravane d'explication, d'information et de sensibilisation aux dispositifs de soutien à l'emploi a entamé, lundi dernier, une tournée dans les différentes communes de la wilaya de Jijel, selon la wilaya. Composée de cadres des Directions de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ainsi que des représentants des banques publiques et des structures de soutien à l'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM), cette caravane animera jusqu'au 9 avril prochain des rencontres dans 28 communes et 11 chefs-lieux de daïras à l'effet "d'expliquer les opportunités offertes aux jeunes pour créer des micro-entreprises", a indiqué la même wilaya. Selon le responsable d'un des dispositifs concernés, cette caravane est "nécessaire", même si de nombreuses actions similaires ont été initiées ces dernières années. Il se trouve en effet, selon cette source, que de nombreux jeunes sans emploi, en particulier lorsqu'ils résident en zones rurales, "ne sont pas toujours suffisamment informés de toutes les opportunités offertes par ces dispositifs et de toutes les facilités mises en place par l'Etat pour lutter contre le chômage".

APS

TISSEMSILT, CULTURE DE LA POMME DE TERRE HORS SAISON

Une superficie de 140 hectares réservée

La Direction des services agricoles (DSA) a annoncé qu'une superficie globale de 140 hectares a été réservée à la culture de la pomme de terre hors saison à Tissemsilt.

PAR BOUZIANE MEHDI

Située dans les périmètres irrigués des barrages de Bougara et Meghila, à proximité de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Layoune, cette superficie sera emblavée vers la fin avril et début mai prochains, selon la même Direction.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du développement des cultures maraîchères dans la wilaya, notamment celles stratégiques telles que la pomme de terre et la tomate, a souligné l'APS.

A travers cette opération, la Direction des services agricoles entend également l'exploitation des terres en jachère et des périmètres d'irrigation, dans le but d'atteindre les objectifs tracés par le secteur, notamment concernant la diversification des produits agricoles hors céréaliculture.

Cette saison, la DSA aspire dépasser la superficie programmée pour la culture de la pomme de terre, grâce à l'exploitation de nouveaux ouvrages hydriques dont a bénéficié la wilaya l'an dernier, dont cinq retenues collinaires dans les communes de Ammari, Layoune, Theniet El-Had, Khemisti et Ouled Bessam.

Récemment, la Direction des services agricoles a procédé en coordination avec la Chambre agricole et l'Union de wilaya des paysans algériens à des contacts avec des investisseurs d'Aïn Defla et de Chlef pour les inciter à investir dans la filière de la pomme de terre dans la wilaya de Tissemsilt.

Des rencontres de sensibilisation et d'information des agriculteurs de la région sur les mécanismes de soutien de l'Etat au développement de cette filière et aux prix des engrais à hauteur de 20% et des moyens d'irrigation par pivot (60%) et par goutte à goutte (50%), ont été organisées avec différents partenaires, a ajouté l'APS.

Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya, M. Chelghoum Benyoucef, a, pour sa part, indiqué que de nombreux agriculteurs ont répondu à l'appel des responsables du secteur les invitant à la production de la pomme de terre, vu les importantes potentialités offertes dans le domaine des ressources en eau et la disponibilité d'environ 40.000 hectares de terres en jachère.

La wilaya de Tissemsilt a tenté une première expérience de culture de la pomme de terre durant la saison agricole 2009-2010, réalisant une production de près de 8.000 quintaux, a rappelé la Direction des services agricoles.

B. M.

M'SILA, RÉCOLTE DE LA CAROTTE

Une production de 800.000 quintaux attendue

Une production de 800.000 quintaux de carottes est attendue dans la wilaya de M'sila, au titre de la campagne agricole 2011-2012, a annoncé le directeur des services agricole (DSA).

La récolte escomptée de ce légume sera supérieure à celle de la saison dernière durant laquelle 700.000 quintaux avaient été produits, soit une augmentation de plus de 10%, a précisé M. Ali Maâchi.

Une superficie globale de 3.200 hectares, répartie dans les régions d'El-Maâdher, à proximité de Bousaâda, de Djebel Messaâd et de Aïn El Melh, est consacrée dans cette wilaya à cette culture, selon le même responsable qui a souligné *"l'amélioration des rendements qui ont atteint les 250 quintaux à l'hectare"* au titre de l'actuelle campagne.

L'augmentation régulière de la production de carottes, favorisée par l'extension des superficies réservées à la culture de cette apiacée, a permis à la wilaya de M'sila d'occuper la première place à l'échelle nationale, a rappelé M. Maâchi.

L'opération de plantation et de récolte de carottes donne lieu, annuellement, à la création de 7.000 postes d'emploi temporaires dans la wilaya, a également indiqué le même responsable, ajoutant que l'abondance de ce légume à M'sila a contribué à la chute de son prix de vente dans les marchés de gros où il ne dépasse pas les 7 dinars/kg. Malheureusement pour les ménages, cela ne se répercute pas sur le prix de vente au détail, la carotte étant cédée aux consommateurs au prix moyen de 30 dinars/kg.

APS

AÏN TEMOUCHENT, CHAMBRE NATIONALE DE LA PÊCHE

Création d'une société par actions

Initié par la Chambre nationale de la pêche, le projet de création d'une société par actions (SPA) est entré dans sa phase active, a affirmé à Aïn Temouchent un membre de la commission nationale chargée de ce dossier.

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de l'assemblée générale de la Chambre de pêche de la wilaya d'Ain Temouchent, Godmane Tarik a indiqué que cette SPA, qui sera créée dans deux mois environ, sera constituée de 203 actions avec un apport de 5 millions DA pour chacune des Chambres de pêche de wilayas, ajoutant que ces actions, qui seront réparties à raison de 12 unités pour chacune des 14 wilayas côtières et 5 pour chacune des 7 wilayas non côtières ou du Sud concernées par l'aquaculture, "*seront mises à la disposition exclusive de la Chambre nationale et des professionnels qui auront un droit de regard sur la gestion des 12 halles à marées du pays*".

Avant sa généralisation, l'initiative de la Chambre nationale de pêche concernera, dans un premier temps, trois halles à marées pilotes à Jijel, El Tarf et Annaba, a indiqué M. Godmane à l'APS.

Prévue le 5 avril, la prochaine réunion de la commission nationale de préparation de la SPA sera consacrée à l'évaluation de l'opération de distribution des actions. L'objectif de cette société étant d'aider les professionnels dans leurs missions, de rendre les halles à marées à la profession et de redynamiser le secteur de la pêche, a souligné le même membre.

Le directeur de la pêche de la wilaya a, pour sa part, signalé que cette action renforcera les Chambres de pêche des wilayas et permettra aux professionnels de bénéficier de formations et d'une prise en charge socioprofessionnelle. 324 pêcheurs de la wilaya suivent, actuellement, une formation en classes spéciales à l'école de pêche de Beni Saf. A compter du 2 avril, une action de formation sera lancée au port de Bouzedjar, a indiqué la directrice de cette école. L'assemblée générale de la Chambre de pêche d'Aïn Temouchent a été marquée par l'adoption des bilans moral et financier. En prévision d'une assemblée générale élective programmée pour la fin mai prochain, une commission a été également installée pour le recueil des candidatures.

B. M.

NAÂMA, HAUT COMMISSARIAT AU DÉVELOPPEMENT DE LA STEPPE

Important programme pour freiner la désertification

Un intense programme de lutte contre la désertification est en cours de réalisation dans la wilaya de Naâma pour la réhabilitation du couvert végétal et la protection des zones de parcours, selon le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).

Lancé durant ces trois dernières années, ce programme, qui a atteint un stade "avancé", devra permettre de soutenir les efforts menés pour la protection du couvert végétal des régions vulnérables au phénomène de la désertification, en plus de la création de plus de 1.246 emplois temporaires, a indiqué le responsable de l'antenne locale du HCDS.

Les responsables en charge du suivi de ce programme ont fait état de la création de 502.000 hectares de réserves pastorales pour la régénération du couvert végétal, ainsi que de l'augmentation des capacités d'unités fourragères au niveau des zones de pâturage sur une zone de 2,2 millions hectares, a indiqué le même responsable.

A ces opérations, viennent s'ajouter la réalisation, en cours, d'une campagne de mise en terre de plantes fourragères de type "atriplex" sur 600 ha à travers les zones d'El-Ouassâa, commune d'El-Biodh, et "Oglat Lebrinet" dans la commune d'Ain Benkhelil. Il est attendu de ces actions, outre la création de plus de 220 emplois temporaires au profit des jeunes de la région, l'aménagement d'aires de pacage, la réalisation de points d'abreuvage et de retenues d'eau, pour les besoins d'abreuvage du cheptel en transhumance dans les différentes régions de la wilaya de Naâma, a ajouté le HCDS. Les mêmes services font état de la réalisation de quatre puits pastoraux et quatre bassins, l'aménagement de 12 forages et points de puisage à travers les zones pastorales en vue de contribuer à la régénération du couvert végétal. D'autres actions et projets de proximité ont également été retenus en faveur de la femme rurale dans les créneaux de la cuniculiculture, l'aviculture, l'exploitation de produits d'origine animale, dont la laine et les peaux. Ces opérations portent également sur la réalisation de 4.300 m de drains et réseaux d'irrigation, sept bassins de stockage d'eau, l'intensification de la culture fourragère, et la dotation de 100 habitations rurales en kits solaires, selon le HCDS.

APS

ANNABA

2.900 jeunes sensibilisés aux risques du sida

38 actions de proximité, destinées à sensibiliser les citoyens sur les risques du sida (syndrome d'immunodéficience acquise), ont ciblé jusqu'à présent 2.900 jeunes à Annaba, a indiqué jeudi le coordinateur du Réseau universitaire de l'association AnisS de lutte contre les IST/Sida et pour la promotion de la santé, Riad Redjimi. Cette action de sensibilisation, entamée au début du "mois de la prévention", coïncidant traditionnellement avec le mois de mars de chaque année, aura touché d'ici au 7 avril prochain, journée mondiale de la santé, près de 5.000 jeunes, a ajouté cet étudiant en pharmacie, révélant que les jeunes ciblés dans le cadre de cette campagne "ne perçoivent pas les infections sexuellement transmissibles et le sida comme un danger immédiat". M. Redjimi a insisté, dans ce contexte, sur l'importance de redoubler d'efforts dans l'action de sensibilisation notamment à l'approche de la saison estivale connue par des "comportements à risque" chez les jeunes gens. Campagnes itinérantes éducatives, ateliers de formation, conférences, animations culturelles et sportives, toutes les approches sont empruntées depuis le début du "mois de la prévention" par les animateurs du réseau universitaire AnisS en vue de promouvoir la prévention du VIH/Sida auprès des lycéens, étudiants et des jeunes en général, a ajouté la même source. Par ailleurs, des études concordantes estiment à moins de 10% le nombre de jeunes algériens réellement conscients de la prévention des IST/Sida, au moment où cette tranche d'âge représente 80% des nouvelles contaminations, a encore révélé M. Redjimi.

SKIKDA

Restauration du vieux bâti

Une "première enveloppe" de 1,5 milliard de dinars a été réservée par le ministère de l'Habitat et de l'urbanisme à la restauration du vieux bâti de la ville de Skikda, a indiqué jeudi le wali. Ces moyens, qui constituent une "première dotation", permettront de "remédier à la situation qui prévaut au niveau du vieux bâti" et surtout "d'anticiper sur les risques que pourraient encourir les citoyens", a ajouté Mohamed Bouderbali qui s'exprimait en marge des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Une commission technique de wilaya a été installée à l'effet de suivre cette opération, selon le wali qui a précisé qu'un cahier des charges a déjà été élaboré en vue du lancement des consultations d'usage "dans les tout prochains jours". M. Bouderbali a également rappelé qu'il a été procédé en "urgence" à une expertise technique de plus de 2.000 constructions répertoriées à travers l'ensemble du vieux tissu urbain. Réalisée par les services de l'Organisme national de contrôle technique des constructions (CTC), cette expertise était accompagnée d'une "étude socioéconomique et juridique" effectuée par un laboratoire de recherche et d'études sociologiques de l'université du 20 août 1955 de Skikda. Les travaux de restauration débuteront au centre-ville, plus précisément rue Didouche Mourad (dite rue des Arcades) considérée comme étant un site "sensible", a ajouté le chef de l'exécutif local.

APS

FRANCE

Coup de filet dans les milieux islamistes

La police a procédé vendredi à un vaste coup de filet dans les milieux islamistes de plusieurs villes de France, saisissant des armes de guerre et interpellant des hommes qui ont selon les autorités reçu un entraînement de type paramilitaire rapporte Reuters.

Les interpellations n'ont aucun lien direct avec l'enquête sur Mohamed Merah, l'auteur des sept meurtres en France, qui se revendiquait d'Al Qaïda et qui a été abattu le 22 mars par la police, a-t-on précisé de source judiciaire.

Nicolas Sarkozy a parlé de 19 arrestations tandis qu'une source judiciaire faisait état d'une quinzaine.

Les opérations de vendredi ont été effectuées notamment à Toulouse et à Nantes par des hommes de l'unité d'élite du Raid et du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN). Des interpellations ont eu lieu également en région parisienne, autour de Lyon et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des armes ont été saisies. Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, a fait état de cinq fusils, trois kalachnikovs, quatre pistolets automatiques et un gilet pare-balles. Il n'était toutefois pas certain dans l'immédiat que les armes soient utilisables, a dit une source judiciaire à Reuters.

L'opération, qui intervient à trois semaines du premier tour de la présidentielle, a été fortement médiatisée, plusieurs chaînes de télévision ayant diffusé les images d'interventions.

Plusieurs des personnes arrêtées sont soupçonnées d'être proches du groupement islamiste radical Forsane Alizza ("Les "Cavaliers de la fierté"), dissous en février dernier par le ministère de l'Intérieur.

Mohamed Achamlane, le leader présumé de Forsane Alizza figure parmi les personnes interpellées, a précisé Claude Guéant.

Mohamed Merah a été inhumé jeudi soir dans le carré musulman d'un cimetière de Toulouse après le refus des autorités algériennes d'accueillir sa dépouille.

Les enquêteurs sont sur la piste d'un ou plusieurs complices dans cette affaire, qui a donné lieu à une polémique sur l'efficacité des services de renseignement.

PALESTINE

Célébration de la «Journée de la terre»

La police et l'armée israéliennes ont été placées en état de "mobilisation renforcée" vendredi en prévision de manifestations en Israël, dans les Territoires palestiniens et à Jérusalem-Est à l'occasion de la "Journée de la terre".

La "Journée de la terre" ("Youm al-Ard", en arabe), célébrée chaque année le 30 mars par les Arabes israéliens, commémore la mort en 1976 de six des leurs lors de manifestations contre la confiscation de terrains par Israël.

De nombreux appels à manifester, pacifiquement, ont été lancés.

L'armée israélienne devait boucler la Cisjordanie occupée de jeudi soir à vendredi soir. Durant cette période, les Palestiniens n'étaient pas autorisés à se rendre en Israël, hormis pour les cas humanitaires.

R. I.

SYRIE

Kofi Annan réclame un cessez-le-feu «immédiat»

Le gouvernement syrien devrait faire un "geste de bonne volonté" en appliquant immédiatement et "en premier" le cessez-le-feu prévu dans le plan de paix en six points de Kofi Annan qu'il a accepté, a déclaré vendredi le porte-parole de l'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe.

«*Nous attendons de lui qu'il applique le plan immédiatement*", a dit Ahmad Fawzi au cours d'un point presse à Genève.

Ce document en six points, approuvé par le Conseil de sécurité de l'Onu, prévoit entre autres l'arrêt des combats, le retrait des forces déployées dans les centres urbains et l'ouverture du dialogue avec l'opposition.

"Il demande au gouvernement de retirer ses troupes, de cesser d'utiliser des armes lourdes dans les zones habitées. L'implication évidente, c'est que le gouvernement doit arrêter (les combats) en premier et ensuite discuter de la cessation des hostilités avec l'autre partie et avec le médiateur", a déclaré Ahmad Fawzi.

Interrogé sur le soutien de la Russie et de la Chine à une telle initiative, le porte-parole a souligné que ces deux pays avaient apporté un soutien sans réserve au plan de paix.

"La logique est simple. Nous demandons au camp le plus fort de faire un geste de bonne volonté et d'arrêter la tuerie. Nous sommes convaincus que s'il fait cela, l'opposition lui emboîtera le pas", a-t-il dit.

Le porte-parole a par ailleurs annoncé que Kofi Annan se rendrait à une date encore indéterminée en Iran pour évoquer le dossier syrien. L'ancien secrétaire général de l'Onu s'est déjà rendu au Caire, à Ankara, Doha, Pékin et Moscou pour promouvoir son plan de sortie de crise.

Des quartiers de Homs bombardés

L'armée syrienne bombardait, hier, plusieurs quartiers de la ville de Homs où sont encore retranchés des rebelles, et intensifiait ses assauts dans la province d'Idleb en incendiant des maisons, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) rapporte l'Agence française de presse.

La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, est arrivée hier à Ryad pour des entretiens axés sur la crise en Syrie où la répression se poursuit malgré l'approbation par le président Bachar al-Assad du plan de sortie de crise de l'émissaire international, Kofi Annan.

Mais M. Assad a conditionné la réussite du plan à l'arrêt des violences commises selon lui par les *"groupes terroristes"*, en référence aux rebelles.

Les entretiens de Mme Clinton avec le roi Abdallah et le chef de la diplomatie Saoud Al-Fayçal porteront sur les *"efforts de la communauté internationale pour mettre fin au bain de sang"*.

Sur le terrain, au moins 15 obus de mortier se sont abattus sur les quartiers Bab Tadmor, Boustane al-Diwane, Hamidiyé et Safsafé à Homs (centre), troisième ville de Syrie, où les forces gouvernementales tentent d'écraser les poches de résistance.

Dans la province d'Idleb (nord-ouest), les forces gouvernementales ont lancé une opération près de la ville de Maarat al-Noomane, procédant à des perquisitions et incendiant quatre maisons, a ajouté l'ONG.

Avant l'aube, des combats entre armée et rebelles ont eu lieu à Harasta et Erbine, à une dizaine de km de Damas, après une attaque des insurgés qui ont tiré des roquettes RPG sur un poste de sécurité, d'après l'OSDH.

De violents combats se déroulaient par ailleurs dans les provinces de Hama (centre) et Deir Ezzor (est), selon les Comités locaux de coordination, qui animent la contestation sur le terrain.

Le pouvoir syrien refuse de reconnaître la contestation l'assimilant à du *"terrorisme"*.

R. I./ Agences

SITUATION HUMANITAIRE AU SAHEL

Les Etats-Unis débloquent 120 millions de dollars

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi avoir débloqué un montant supplémentaire de 120 millions dollars dans le cadre de l'aide d'urgence pour la région du Sahel dont la situation humanitaire continue à se dégrader. «*Les Etats-Unis sont profondément préoccupés par la situation humanitaire dans la région du Sahel où près de 10 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence en raison de précipitations irrégulières, de mauvaises récoltes, des prix élevés des produits alimentaires et des conflits dans la région qui comprend le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger*», a indiqué la secrétaire d'Etat, Mme Hillary Clinton, dans un communiqué publié par le département d'Etat.

«*En réponse aux besoins actuels, dont la protection et l'assistance aux réfugiés, et pour éviter une situation potentiellement beaucoup plus grave, les Etats-Unis prévoient un montant supplémentaire de 120 millions de dollars en aide d'urgence*», a-t-elle précisé.

Avec cette enveloppe, le gouvernement américain aura mobilisé un montant global de 200 millions de dollars comme aide humanitaire pour la région du Sahel durant l'année 2012, selon la chef de la diplomatie américaine.

R. I./APS

ÎLE MAURICE

Démission du président de la République

Le président de la République de Maurice, Anerood Jugnauth, démissionnera vendredi, a-t-il déclaré jeudi lors d'une cérémonie au château présidentiel. Sans donner les raisons de sa démission, M. Jugnauth a dit qu'il fera une déclaration vendredi avant de soumettre sa lettre de démission au président de l'Assemblée nationale. Anerood Jugnauth, élu par l'Assemblée nationale en 2003, a été réélu en 2008 pour un nouveau mandat qui devait prendre fin en 2013.

MIDI CULTURE

Midi Libre N° 1534 - Ven. 30 - Sam. 31 mars 2012

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH

Yazid Smaïl et Sofiane Bellali lauréats

Page 14

Algérie : cinquante ans et des questions

Page 12

5 Juillet 1962, une date que tous les Algériens ont en mémoire, date de la naissance de la République algérienne démocratique et populaire. 50 ans après, qu'est-ce qui a changé chez nous, Algériens ?

A l'origine était la «ghlila»…

Page 13

Le costume citadin algérois a subi de multiples transformations pour s'adapter aux différentes circonstances de l'époque…

Vinyculture
Votre webzine culturel
facebook.com/Vinyculture
Pages réalisées par l'équipe de *Vinyculture*
MIDI LIBRE N° 1534 | Ven. 30 - Sam. 31 mars 2012

Algérie : cinquante ans et des questions

5 Juillet 1962, une date que tous les Algériens ont en mémoire, date de la naissance de la République algérienne démocratique et populaire. 50 ans après, qu'est-ce qui a changé chez nous, Algériens ?

Les Algériens d'aujourd'hui sont-ils les Algériens d'hier ? La réponse à cette question est, incontestablement, non. La mentalité algérienne a beaucoup changé et ce, dans tous les domaines.

En 1962, les Algériens étaient fiers de leur pays, fiers d'y être, et heureux de lui avoir donné l'indépendance. Malheureusement, aujourd'hui, beaucoup de jeunes, diplômés ou pas, essayent, par tous les moyens de fuir ce pays. Mais pourquoi ? A cause d'une mentalité changeante ? A cause d'un manque cruel d'activités culturelles ; ce qui engendre un manque d'épanouissement chez les jeunes, les poussant à chercher ailleurs ce qu'ils pourraient créer de leurs propres mains ici ?

Il faut dire que les jeunes d'aujourd'hui n'ont rien, ou presque pour s'occuper, si ce n'est s'adosser contre un mur des journées durant, tentant de tuer le temps. En cinquante ans, beaucoup de choses ont changé. Certaines dans le bon sens, et d'autres non. Des valeurs se sont évanouies, d'autres sont encore là. La société algérienne, en général, a connu une transformation radicale en peu de temps. Beaucoup de facteurs sont à l'origine de ces changements, tels que la modernisation et l'occidentalisation d'une partie de la société. Mais également la décennie noire (les années 90) qui a changé à jamais les Algériens.

Un Algérien ne peut être compris que par un autre Algérien. Le peuple s'accepte comme il est, non comme il devrait être. L'Algérien a-t-il mûri ? Cette question reste très complexe. La solidarité algérienne reste un modèle certes, les Algériens ont tendance à s'entre-aider, et là réside une grande qualité de notre peuple. Mais paradoxalement, la tolérance se fait rare. La religion a pris une ampleur qu'elle ne mérite pas dans notre société. Ce qui devait être personnel et spirituel à la base, est devenu un fonds de commerce pour beaucoup.

Pour ce qui est de la culture, le monde culturel algérien a encore beaucoup de progrès à faire. La musique commence à se généraliser, les Algériens écoutent beaucoup de musique, même si les styles diffèrent. La musique chaâbie et la musique classique algérienne ont été les premières musiques populaires en Algérie, puis, au milieu des années 70, le rock fit son apparition, avec des influences venues d'ailleurs (Pink floyd, Beatles, Rolling Stones et autres). Ensuite, des sonorités Jazz se mélangèrent au rock. A la fin des années 80 et début des années 90, la musique Raï (contemporaine) fit son apparition sur la scène musicale algérienne. Le rap fut le dernier style populaire à être introduit en Algérie.

Malheureusement, la musique reste le seul art populaire dans le pays. Rares sont les Algériens amateurs de théâtre, de dessin, de sculpture… Les cinéphiles sont certes nombreux, mais le nombre de salles de cinéma a considérablement baissé depuis l'Indépendance. Effectivement, le nombre de salles est passé d'une centaine au lendemain de l'Indépendance à une dizaine sur l'ensemble du territoire national. Un amer constat pour les amateurs du septième art. Art qui, dans les années 70-80 réunissait les jeunes qui étaient à la recherche de nouveautés cinématographiques.

Aujourd'hui, le ministère de la Culture a institutionnalisé 164 festivals –nationaux, régionaux et internationaux, un peu partout sur le territoire national. Cela reste une bonne chose, que l'on félicite et que l'on soutient. Cependant, et faut-il le rappeler encore une fois, que doit-on privilégier ? La qualité ou la quantité ?

Quand on prend en exemple le second festival culturel panafricain à Alger, qui a eu lieu en juillet 2009, le ministère de la Culture et l'Etat algérien ont voulu en faire une manifestation de grande envergure, ce qui s'était réellement produit d'ailleurs. Mais avec un peu de recul, de la réflexion et un peu de sens, n'était-ce pas plus intéressant de penser au long terme ? De restaurer les édifices culturels et historiques du pays ? De redynamiser la vie culturelle ? D'initier les jeunes au monde de la culture, d'essayer de les convaincre de l'importance de la culture dans une société dite moderne.

Il serait temps que les autorités concernées mettent en place une politique culturelle conséquente en Algérie. Que les jeunes se donnent la main pour aller de l'avant. Les talents, ce n'est pas ce qui manque, mais il faut qu'ils se montrent, et pour se montrer, il leur faut l'occasion de prouver leur talent. Les cartes sont entre les mains des gouvernés, avant d'être entre celles des gouvernants.

Le *Faust* de Goethe et la musique de Berlioz

S'inscrivant dans le même registre que le mouvement politico-littéraire Sturm und Drang («Tempête et poussée» en français), inspiré d'un conte populaire et d'une pièce de théâtre de Christopher Marlowe et Lessing, Johann Wolfgang Von Goethe donne le nom de Faust à une de ses pièces de théâtres les plus poétiques, qui se divise en deux parties. Johann disait que la première partie de *Faust* était celle de la créativité d'un être logé et troublé par la passion, *«qui peut obscurcir l'esprit de l'homme»*, tandis que la seconde révélait un monde moins soumis à la passion.

Dans sa dernière version de *Faust*, Goethe place au début du poème un "Prologue" posant d'emblée la question obsédante du salut de l'âme. L'œuvre est ainsi une des voix de l'humanité souffrante, tiraillée entre la pensée et l'action.

Le dramaturge a travaillé sur le thème de cette pièce pendant plus de cinquante ans. Par ailleurs, cette œuvre est souvent considérée comme l'œuvre la plus aboutie et la plus importante de la littérature allemande. En outre, Berlioz, compositeur et écrivain français, avait tenté d'innover en matière de dramaturgie musicale après avoir découvert la première partie du *Faust* de Goethe. Fort d'enthousiasme, il célébra en musique certains passages de celle-ci, lesquels furent édités en avril 1829 sous le titre *Huit Scènes de Faust*, qu'il envoya à Goethe.

Influencé par sa conception musicale conservatrice, le poète exprima le jugement suivant : *"Certaines personnes ne sont capables d'exprimer leur présence d'esprit et leur intérêt qu'en toussant, se mouchant, régurgitant ou croassant : Hector Berlioz semble en faire partie. Attiré par l'odeur du soufre de Méphisto, il lui faut maintenant souffler et éternuer, si bien que tous les instruments de l'orchestre se mettent à cracher et à s'agiter, Faust n'a pas bougé d'un seul cheveu".* Dès lors, Berlioz en retira sa partition ne pouvant l'exploiter ni comme symphonie, ni sous forme de ballet.

Hector ne reprit l'œuvre que quelque temps après, et bien qu'elle fut accueillie avec beaucoup d'indifférence en France, cette musique passionnée et expressive triomphera en 1847, à Saint-Pétersbourg et Berlin. Il est incontestable qu'à travers cette musique magistrale et en matière de dramaturgie musicale, Berlioz fut non seulement le maître fascinant, mais aussi l'inventeur d'une musique psychologique et d'une nouvelle stature sonore, qui s'expriment dans le drame.

Hormis la célébration musicale qu'a eue la pièce, *Faust* est considérée comme l'une des œuvres poétiques les plus philosophiques de Goethe qui a occupé les essais et les contributions de Schelling, Fichte, Hegel ainsi que Schopenhauer, le dernier de la grande lignée des philosophes allemands.

Il ne s'agissait aucunement d'un poème comme un autre. En effet, il soulevait à chaque ligne écrite les plus hauts problèmes de l'existence et du monde : réfléchir à ses problèmes, effleurer le drame en pensant ses maux, se sentir dans la profondeur du précipice, pousser la porte de son propre jardin pourri pour y entrer, sentir son âme dardeler entrain en tissant sa colère muette. Faust était et est donc tout cela.

A l'origine était la «ghlila»…

Le costume citadin algérois a subi de multiples transformations pour s'adapter aux différentes circonstances de l'époque…

L'un des changements majeurs se déroula entre le XIVème et le XVIIème siècle. En effet, causés par les flux migratoires des musulmans d'Andalousie, à l'origine de nouvelles techniques de tissage, de coupes de vêtements, de broderies au fil d'or et de soie qui apparurent sous l'influence des artisans immigrés. Une partie non moins importante du costume féminin de l'époque est une pièce appelée «ghlila», terme dérivé de l'arabe «ghilala», habit dit décolleté à la levantine (venant de l'Orient) qui était considéré comme un vêtement quotidien de l'élite algéroise alors que le caftan était réservé en ces temps aux cérémonies.

Ce vêtement devint accessible à la classe moyenne au XVIIème siècle, il atteint la hauteur du mollet et est agrémenté d'une ceinture en soie. Les manches s'arrêtent au niveau du coude. Il est coupé dans des matières telles que le brocart ou le velours et est richement décoré de broderie et de passementerie au fil d'or.

Au XIXème siècle, ce costume connut quelques modifications puisqu'il y a eu deux variantes : La pièce décolleté à petites manches, dont la longueur est revue pour s'arrêter à la hauteur des hanches, retenu par un unique bouton au niveau de la poitrine, et la seconde variante, dite d'hiver, avec manche est nommée «ghlila djabadouli».

Le vêtement se porte ainsi avec une chemise et un sarouel en satin de soie arrivant au-dessous des genoux. La «ghlila» tel que décrite plus haut est reprise par Eugène Delacroix dans son célèbre tableau «Femmes d'Alger dans leur appartement».

Puis, avec l'occupation française en 1830 et le départ d'une partie de l'élite algéroise et de certains artisans, le code de l'apparence change et on note un appauvrissement en matière de soieries et de broderies aux fils d'or de la garderobe algéroise. La «ghlila» se raréfie pour devenir un costume de cérémonie. Sous l'influence de la veste européenne, la «ghlila» se transforme en ce qu'on appelle aujourd'hui le «caraco» qui apparait au 19ème siècle. Le costume se cintre à la taille, prend un col et se boutonne de haut en bas mais conserve les mêmes broderies linéaires aux motifs géométriques et végétaux. Par la suite, dans les années 30, la veste caraco n'est taillée que dans des velours sombres pour remplacer le brocart car le velours est moins coûteux et assez résistant. Le costume voit les broderies s'alléger et se simplifier pour ressembler davantage à ce que l'on peut retrouver maintenant.

Pour en savoir davantage sur les influences du costume algérois, je vous conseille la lecture du livre *«Paraître et apparences en Europe Occidentale du Moyen Age à nos jours»*, disponible sur Google books où un chapitre y est réservé.

Lien :
http://books.google.dz/books?id=stMX3ujLEQoC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false

Les séries TV, stars des réseaux sociaux

20 millions, c'est le nombre de fans Facebook que compte la série phare de CBS, *How I Met Your mother*, une série qui comme beaucoup d'autres a pris conscience de l'importance des réseaux sociaux. Aux USA, 9% des conversations sur les réseaux sociaux avant le lancement d'une série se traduisent par un gain d'1% d'audience, selon le site Petit Web. La Fox a bien compris cela en lançant la page fan et le compte Twitter de la série New Girl deux mois avant la diffusion, partageant les teasers, les scoops et autres indiscrétions jusqu'à la diffusion du pilote de la série. Résultat : 8 mois après son lancement, la page est l'une des plus actives des séries TV et compte plus d'un million de fans.Autre cas, celui de Mad Men, la série qui replonge dans la pub des 60?s a exporté son univers dans les magazines de modes, les réseaux sociaux, les blogs, tandis que les sites à la gloire de Don Draper continuent d'éclore. Si nombre d'émissions TV à l'image de The Voice, The Ellen Show ont une présence accrue sur le web via une chaîne Youtube, un site web et une présence sociale, d'autres préfèrent profiter du bouche-à-oreille pour faire parler d'eux et créer le buzz. En Algérie, les stations radios nationales ont également envahi les réseaux sociaux, de façon à rester en contact avec leurs auditeurs, en attendant l'arrivée de l'Unique sur ces mêmes réseaux.

LES JOURNÉES D'EXPRESSION FRANCOPHONE D'ALGER

Le film *«Monsieur Lazhar»* inaugure le programme

Le film *«Monsieur Lazhar»* du réalisateur canadien Philippe Falardeau, dans lequel l'humoriste algérien Fellag interprète le personnage principal, a été projeté jeudi soir à Alger en avant-première nationale, inaugurant le programme d'activités culturelles des Journées d'expression francophone.

D'une durée de 94 minutes, l'histoire du film se déroule dans une école primaire où Lazhar Bachir, un Algérien de 55 ans, réfugié politique au Canada, se voit devenir instituteur en remplaçant une maîtresse d'école qui s'est pendue dans sa classe d'enseignement, causant un traumatisme chez les petits écoliers. Adapté d'une pièce de théâtre de la dramaturge canadienne Evelyne de la Chenelière, *«Monsieur Lazhar»*, projeté à la salle Cosmos de l'Office de Riadh El-Feth (Oref), montre un Fellag tout à fait autre, loin des personnages satiriques qu'il a l'habitude de camper dans ses one-man-show délirants ou dans certains films de cinéma. Souffrant lui-même d'une tragédie personnelle vécue en Algérie durant les années 90, Bachir Lazhar tente avec toute la sensibilité d'un homme intègre d'aider ses élèves à sortir de leur silence et à exprimer la douleur qui les habite suite au suicide de leur maîtresse...

Produit en 2011, *«Monsieur Lazhar»* a décroché plusieurs prix lors de divers festivals internationaux de cinéma, dont le Prix du public et Prix Variety du festival du film de Locarno (Suisse, 2011), Prix spécial du jury et Prix du public au Festival international du film francophone de Namur (Belgique, 2011).

Le film a représenté le Canada aux Oscars de 2012 dans la catégorie du meilleur film de langue étrangère.

Les Journées d'expression francophone sont organisées du 29 au 31 mars à Alger par l'ambassade du Canada en Algérie.

Le programme de cette manifestation culturelle comporte un spectacle de magie de l'Algéro-canadien Fouad Filali, fondateur de l'organisation caritative «Magiciens sans frontières», ainsi que des projections de films d'animation pour enfants.

APS

SOIRÉE ROCK POUR LA FÊTE DE LA GUITARE

Beaucoup de sonorités et de rythmiques berbères

Une seconde soirée dédiée au rock a été animée jeudi à Alger par le groupe Ithrane, Ali Amrane et Aminoss dans le cadre de la fête de la guitare organisée par l'Office riadh el feth (Oref) du 28 au 30 mars. Avant le concert, un master class (atelier de guitare) a été animé par Jovan Milankovitch et Noune (France) et d'autres guitaristes algériens au profit de jeunes musiciens amateurs attirés par l'événement. En ouverture du concert le groupe «Ithrane» (étoile en berbère) entre en scène. Cette troupe, constituée en 1986 par quatre frères, interprète un répertoire rock et blues qui est à la base de leur style musical. Néanmoins, le groupe introduit beaucoup de sonorités et de rythmiques berbères. Devant un public nombreux, Ali Amrane fait son entrée accompagné du jeune guitariste très apprécié Yuva. Avec des textes en Tamazight, Ali Amrane et son groupe font le tour de plusieurs styles ou le jeu de guitare peut être mis en avant. L'influence des grands groupes de rock tel que les «Pink Floyd» est très claire dans les titres interprétés par Ali Amrane qui passe avec aisance du rock à la folk, en passant par des ballades tout en laissant libre cours au talent du jeune Yuva qui se révèle être une véritable bête de scène.

L'AARC SERA PRÉSENTE À CE GRAND SALON ET MARCHÉ MUSICAL

La musique algérienne actuelle au 8e Babel Med Music

8e Babel Med Music est un festival qui se déroule durant trois jours (depuis déjà le 29 mars jusqu'à aujour'dui) à Marseille. Ainsi, la world music revient pour la huitième année au Dock des Suds. Entre marché et festival grand public, la 8e édition de Babel Med Music investit le Dock des Suds pour fêter les musiques du monde. L'Algérie participe pour la seconde fois par le biais de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) pour y présenter la nouvelle scène musicale algérienne.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La musique algérienne actuelle renferme un potentiel énorme caractérisé, notamment, par l'apparition de groupes et d'artistes issus des nouvelles générations et développant des genres modernes qui s'appuient sur le patrimoine musical ancien.

Rap, jazz, raï, blues, rock, etc. déclinés par de jeunes talents algériens et se réclamant de sources anciennes, le tout donnant des créations contemporaines souvent étonnantes. Dans ses missions de promotion de la culture et des arts algériens dans le monde, l'AARC met en place progressivement une stratégie d'approche des centres de diffusion internationale de la musique. L'Agence a ainsi soutenu la participation de jeunes groupes à des rencontres internationales à caractère musical ou culturel. Elle multiplie également sa présence dans de grands rendez-vous comme Babel Med Music qui se déroule chaque année à Marseille et s'impose comme une référence en Méditerranée avec une influence grandissante sur d'autres régions du monde. Babel Music se présente comme un grand rassemblement de trois jours avec des rencontres, concerts, conférences, débats, projections, etc. Des dizaines de milliers de spectateurs assistent à ses spectacles. C'est un Salon qui accueille des centaines de stands et environ 2.500 professionnels du monde de la musique venus du monde entier.

Plusieurs prix y sont décernés avec des aides et des soutiens à la création musicale. Cette année, une vingtaine de conférences sont organisées. Parmi elles, une table ronde sur la place et le rôle de la musique pendant et au lendemain des printemps arabes, élaborée à partir du documentaire «Tunisia, clash huria», de Hind Meddeb. A noter, également, un débat concernant les impacts des festivals sur l'environnement.

La bibliothèque départementale Gaston-Defferre propose une sélection de films et de documentaires sur les musiques du monde. Le comité de programmation pour la sélection officielle a reçu plus de 950 candidatures, envoyées de 67 pays des cinq continents. A travers 30 concerts, la programmation fait entendre des musiciens détenteurs de traditions les plus conservées, comme celles du Tadjikistan, de Turquie ou d'Iran, avec des musiciens des scènes actuelles de Nouvelle-Zélande, ou du jazz bosniaque.

Cinq prix sont remis lors de la cérémonie d'ouverture. Cette année, des artistes de Tadjikistan, d'Espagne ou de Tunisie sont mis à l'honneur. C'est aussi un marché de la musique qui attire des programmateurs de radio et de télévision, De compagnies de disques, des organisateurs de festivals, de spectacles et de tournées…

C'est la deuxième fois que l'AARC y participe pour y présenter la nouvelle scène musicale algérienne à destination des promoteurs étrangers ainsi que l'offre festivalière de l'Algérie (plus d'une douzaine de festivals) en direction des tourneurs et autres brookers internationaux. A travers son stand et la documentation qui sera distribuée sur place, l'Agence propose des partenariats à même de renforcer la visibilité de la musique algérienne actuelle. L'an dernier, une participation similaire a eu lieu au Medimex de Bari (Italie), autre rendez-vous de la musique méditerranéenne.

K. H.

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH

Yazid Smaïl et Sofiane Bellali lauréats

PAR LOUNES BOUGACI

L'Olivier d'or du meilleur long métrage a été attribué, mercredi dernier, au réalisateur Yazid Smail, pour sa fiction de deux heures, intitulée *Vava Moh*. C'est dans une salle archi-comble que le réalisateur, Yazid Smail, ému et content, a été appelé pour recevoir son prix des mains de Slimane Hachi, représentant de Khalida Toumi, ministre de la Culture et de Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou. Le film de Yazid Smail qui remporte ainsi la plus haute distinction du Festival du film amazigh raconte l'histoire de la famille de *Vava Moh* qui agit toujours en conformité au droit coutumier et aux règles, formulées ou non, qui régissent la société kabyle. *Vava Moh*, qui est le vieux, le père, le juge et le saint, a engendré cinq garçons et trois filles. Larbi, le frère aîné de Saïd qui l'appelle impudiquement *le lavé* disposera selon Saïd des meilleures parts d'héritage, sinon à devenir le seul héritier après la mort de leur frère Mokrane… Ce qui sera à l'origine de beaucoup de problèmes. Par ailleurs, l'Olivier d'or du meilleur court métrage a été reçu par un jeune mais talentueux réalisateur. Il s'agit de Sofiane Bellali, originaire de la région de Boghni dans lawilaya de Tizi-Ouzou. La fiction de treize minutes est intitulée *Encre et le monde*. Le réalisateur résume ainsi sa production cinématographique : « *Que peut-on faire avec de l'encre ? Construire le monde et le détruire à la fois, il nous aide et nous aidera mais à quel prix ? Telle est la question* ».

Sofiane Bellali était très heureux et a déclaré devant le public qu'il est très touché de recevoir l'Olivier d'or et que ce prix sera une source de motivation pour aller de l'avant. Plusieurs autres prix d'encouragement ont été attribués à l'issue de la douzième édition du Festival du film amazigh. Ainsi, l'Olivier d'or du meilleur documentaire est revenu à Fatima Sissani pour son documentaire *La langue de Zahra* . La cérémonie de clôture a eu lieu dans la soirée de mercredi à jeudi dernier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou en présence de nombreux artistes et acteurs dans

Dalila Saboundji, Fawzi Saychi, Abderrahmane Bouguermouh, Ali Mouzaoui. Des chanteurs étaient aussi présents ainsi que des poètes comme Kamal Hamadi, Aït Menguellet, Ouazib Mohand Ameziane, Benmohamed…

L. B.

TAUX DE CHOLESTÉROL

Activité physique, régime ou traitement médicamen-

Substance grasse indispensable à la vie, le cholestérol participe à la fabrication de toutes les cellules, des hormones... mais son augmentation dans le sang et dans les parois des artères peut être dangereuse...

La majeure partie du cholestérol de notre organisme est fabriquée par le foie. En plus, nous en puisons dans les aliments tels que les œufs, les abats, le beurre, le lait entier..

Quel est le risque d'un taux excessif de cholestérol ?

L'augmentation du taux de cholestérol dans le sang est à l'origine de maladies coronariennes (angine de poitrine, infarctus du myocarde). C'est l'un des principaux facteurs de risque de ces maladies avec le tabac, l'hypertension et le diabète.

La plaque d'athrome

Le cholestrol en excès se dépose dans la paroi des artères, notamment les artères du cœur (artères coronaires) ce qui a pour conséquence : de réduire leur calibre en formant des plaques, de rendre de plus en plus difficile le passage du sang, de favoriser la formation de caillots (thrombose).
Quand le sang ne passe plus, les cellules, prives d'oxygène, meurent. C'est l'accident ischmique qui, selon l'artère obstrue, entraîne l'infarctus du myocarde, l'accident vasculaire cérébral ou l'artrite des membres inférieurs.

Bon ou mauvais cholestérol

Le cholestérol sanguin est transporté par les lipoprotines (Graisse + Protine).
Certaines favorisent la formation de la plaque d'athrome, ce sont les LDL, de basse densité (Low Density Lipoproteins). D'autres sont plutôt bénéfiques car elles permettent l'élimination de cholestérol en excès dans les cellules : ce sont les HDL, de haute densité.
Les personnes ayant un cholestérol LDL lev et/ou un cholestérol HDL ont plus de risques de faire une maladie coronaire.
Les anomalies du cholestérol et des lipoprotines sont de causes diverses. Certaines sont génétiques. D'autres sont alimentaires (excès de graisses alimentaires ou d'alcool).

Connaissez-vous votre taux de cholestrol ?

Pour savoir quelles sont les anomalies vous concernant, votre médecin demande quelques examens sanguins : cholestérol total - HDL, LDL ; leurs rapports triglycrides, et si besoin - notamment en cas d'antécédents familiaux cardio-vasculaires : apoprotines Al et B.

Comment réduire le risque cardio-vasculaire ?

Faire baisser votre taux de cholestrol
C'est possible : plusieurs études récentes l'ont montré : une baisse de 1 % du taux de cholestérol diminue votre risque de faire un infarctus de 2 %, une augmentation de 1 % du taux de cholestérol HDL diminue votre risque de 3 %.
Comment ? En fonction des anomalies biologiques constatées et des facteurs de risque, votre médecin vous prescrira un régime et si nécessaire un médicament.
...Et aussi n'oubliez pas de corriger les autres facteurs de risque :
Arrêtez le tabac
Surveillez votre tension artérielle
Ayez une vie moins sédentaire
Réduisez votre excès de poids.

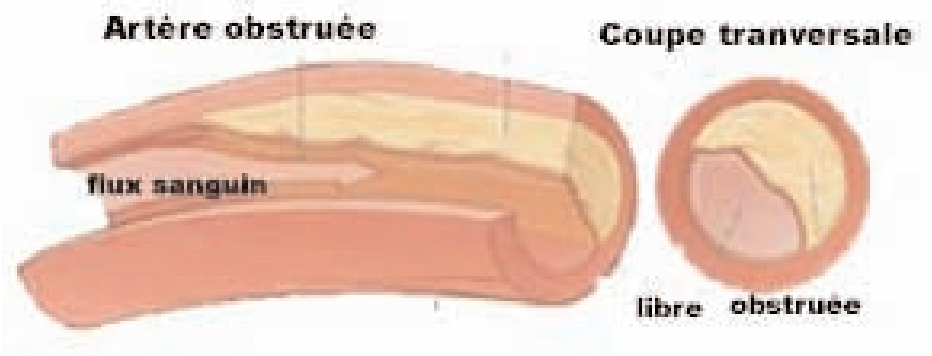

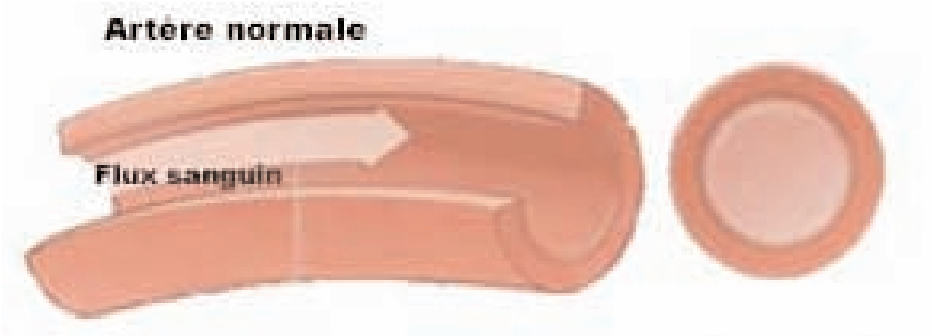

Bien manger pour mieux se porter

Conseils aux adultes, jeunes et moins jeunes, cherchant à réduire les risques de maladies cardio-vasculaires et l'excès de poids.
1. Appréciez vos facteurs de risque
2. Connaissez votre taux de cholestrol
3. Réduisez votre consommation de tabac
4. Faites régulièrement de l'exercice
5. Variez votre alimentation
6. Gardez un poids idéal
7. Réduisez les graisses
8. Mangez des légumes et des fruits
9. Attention au sel (sodium)
10. Alcool : avec modration
Alimentation variée :
Mangez chaque jour au moins un aliment de chacun des groupes suivants :
• Pain - céréales - pâtes
• Pommes de terre - petits pois
• Légumes verts
• Lait - yaourt - fromage maigre
• Viande - volaille - poisson
• Fruits crus

Poids idéal

Pour 90 % de la population, le poids idéal est celui de ses 25 ans. Retrouvez-le ! Faites régulièrement de l'exercice.
Réduire les graisses, le cholestérol, les acides gras saturés
• Choisissez des viandes et charcuteries maigres
• Consommez du poisson et de la volaille
• Modérez votre consommation d'œufs
• Evitez les plats frits
• Choisissez les préparations culinaires qui nécessitent peu ou pas de graisses
• Pour vos salades, utilisez des huiles riches en acides gras insaturés (huiles végétales : olive, mas...)
• Attention aux pâtisseries et crèmes glaces
• A produit laitier de qualité égale, préférez le produit crémé ou le fromage peu gras
• Lisez attentivement les étiquettes (moins de cholestérol, de graisses saturées, plus d'acides gras insaturés ou essentiels)
Attention au sel (sodium) :
- Supprimez la salière
- Lisez les étiquettes

En résumé : RIEN N'EST INTERDIT

Si vous aimez une viande ou un fromage gras, faites une petite fête...
Quels sont les moyens dont on dispose pour faire baisser son taux de cholestérol ? Trois grands axes sont à explorer activement : le régime anti-cholestérol, l'activité physique et les médicaments hypocholestérolémiants. Le point sur la meilleure façon de faire diminuer le cholestérol.
Pour faire baisser votre taux de cholestérol, il faut limiter les acides gras saturés, ce qui revient à limiter les matières grasses animales et à privilégier les graisses végétales.
Les oméga-3 ayant des effets préventifs vis-à-vis du système cardiovasculaire, ils sont à privilégier (poisson au lieu des viandes grasses, huile de colza…).
Limitez aussi les aliments les plus riches en cholestérol : jaune d'œufs (jusqu'à 6 par semaine), abats, beurre…
Les margarines enrichies en stérols végétaux peuvent être utiles (à consommer avec modération et en remplacement d'une autre matière grasse), car en diminuant l'absorption du cholestérol au niveau de l'intestin, elles ont un effet anti-cholestérol.
Augmentez la part des fibres alimentaires : fruits, légumes et céréales (pain, céréales, riz...), en privilégiant les céréales complètes au détriment des versions raffinées. L'avoine, riche en fibres bêta-glucane, contribue également à diminuer le taux de cholestérol sanguin.
Pour vous aider, vous pouvez recourir aux produits allégés en matières grasses, à condition de ne pas en consommer plus sous prétexte qu'ils sont allégés. Car le surpoids et notamment les kilos en trop localisés au niveau du ventre constitue un facteur de risque cardiovasculaire très important et qui est souvent l'apanage des personnes qui ont trop de cholestérol ! Donc en cas de surpoids, il faudrait aussi veiller à en perdre.
Mais attention, le régime anti-cholestérol doit être sain, équilibré et diversifié, et suivi sur le long terme. Il s'agit donc le plus souvent d'apprendre à rééquilibrer son alimentation.

Pratiquer une activité physique...

L'activité physique est essentielle y compris en cas d'excès de cholestérol, et encore plus en cas d'excès de poids.
L'activité physique ne fait pas maigrir, mais elle apporte une aide conséquente. Elle permet ainsi d'augmenter les dépenses énergétiques, d'améliorer le fonctionnement de la plupart des organes, dont le cerveau, avec à la clé une amélioration de l'humeur et une meilleure régulation de l'appétit.
La performance n'est pas l'objectif, c'est la régularité qui compte. Ainsi, mieux vaut marcher tous les jours d'un bon pas durant 30 minutes, plutôt que de faire une unique séance de sport le week-end.
L'activité est à adapter aux possibilités de chacun et n'oubliez pas que tout compte et tout s'ajoute, y compris les heures de jardinage, de ménage et de bricolage…

Quels sont les médicaments anti-cholestérol ?

Les médicaments anti-cholestérol reposent essentiellement sur la grande famille des statines. Les statines agissent en inhibant la production du cholestérol au niveau du foie. Ils sont donc à utiliser en association avec le régime alimentaire anti-cholestérol.
Lorsque les statines ne sont pas suffisantes, on peut recourir à d'autres classes médicamenteuses, qui agissent différemment, comme par exemple en empêchant l'absorption du cholestérol dans l'intestin.
On retiendra que le régime alimentaire est le traitement de première intention associé à l'exercice physique. Bien mené, il se révèle souvent très efficace et permet de s'affranchir des médicaments.
Ce n'est donc qu'en cas d'échec de ces mesures de mode de vie qu'un traitement médicamenteux est envisagé, tout en tenant compte des autres facteurs de risque cardiovasculaire : hypertension, obésité abdominale, diabète, antécédents cardiovasculaires, etc.

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE (1/4 FINALE)

La capitale vibre au rythme de Dame Coupe

Les regards des puristes seront braqués aujourd'hui vers la capitale qui abritera deux importants matches des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, à savoir le derby algérois du 5-Juillet entre l'USM Harrach et l'USM Alger et celui du 20-Août entre le CR Belouizdad et l'ASO Chlef.

PAR MOURAD SALHI

Après avoir écarté difficilement de son chemin le détenteur du trophée de la précédente édition, la JS Kabylie, en huitièmes de finale, l'USM Alger affrontera le finaliste, en l'occurrence l'USM Harrach en quarts de finale. Auteur d'une victoire au forceps (1-0) contre les Canaris de Djurdjura au terme des huitièmes de finale, la formation de Soustara peut s'attendre à un match très serré également cette fois-ci contre sa voisine de Lavigerie.

Dans un passé récent, les confrontations entre ces deux clubs de la capitale ont en effet souvent accouché de scénarios presque pareils. Cette saison seulement, les deux équipes se sont rencontrées à deux reprises. Chaque équipe a gagné une manche sur la petite des marges. Mais attention les matches de Dame Coupe avaient souvent leurs spécificités. Le triple face-à-face entre ces deux formations algéroises risque d'être assez disputé, les deux clubs ayant eu du mal à se départager lors de leurs deux confrontations en championnat (1-0). « *A ce niveau de la compétition nous n'avons pas vraiment le choix, car toutes les équipes se valent. Nous allons affronter une équipe de l'USMA que nous avions battu lors du match retour en championnat, après qu'elle avait pris le meilleur sur nous en aller. C'est dire que ça sera équitable entre les deux adversaires* » a reconnu Mohamed Laib, président de l'USM Harrach. Les Harrachis se sont aussi souvent montrés tueurs lors des fins de matches.

Les Rouge et Noir, spécialistes d'une épreuve mais qu'ils n'ont pas remporté depuis un bon bout temps. « *Dans ce genre de rencontres, estime de son côté le coordinateur de l'USM Alger Salah Allach, le facteur chance sera souvent déterminant* » a-t-il estimé. En tous cas, le rendez-vous du stade 5-Juillet est ouvert à tous les pronostics. L'autre rencontre entre clubs de l'élite concerne le champion d'Algérie en titre, l'ASO Chlef et le CR Belouizdad. Certes, les poulains de Djamel Menad auront un léger avantage puisque ils recevront sur leurs bases, mais cela n'est pas vraiment un critère de réussite en coupe d'Algérie qui réserve à chaque fois des surprises. En match du championnat le CRB s'est incliné à Chlef sur le score de 3 buts à 1. L'équipe chélifienne se sert également de la plus prestigieuse compétition nationale pour oublier ses déboires en ligue des champions africaine. Les poulains de Noureddine Saadi tenus en échec sur ses bases par l'AS Vita Club de la République Démocratique du Congo, devront faire très attention face à une équipe de Belouizdad déterminée à atteindre le niveau le plus élevé de cette prestigieuse compétition nationale. « *Nous sommes parvenus à atteindre un stade avancé de cette compétition, chose qui nous donnera la possibilité de fixer la Coupe d'Algérie comme objectif principal. Je pense que si nous réussissons à écarter l'ASO Chlef, nous aurons notre mot à dire* », a indiqué le premier responsable technique du Chabab, Djamel Menad, au lendemain du tirage au sort.

Le CRB a réussi difficilement à composter son billet pour ce tour en s'imposant à Saida face au MCS aux tirs au but. Le président de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar s'attend à un match extrêmement difficile, mais confirme-t-il, pas impossible à ce stade de la compétition.

« Notre équipe se présentera sur le pelouse avec la ferme intention de décrocher le billet qualificatif pour le prochain tour. Que ce soit donc à l'extérieur ou à domicile, nous allons jouer nos chances à fond, d'autant plus que pour cette saison, nous misons énormément sur la Coupe d'Algérie » a-t-il dit.

M. S.

COPA COCA-COLA

1.700 bambins pour la 3e édition

La troisième édition de la COPA Coca-Cola a enregistré une participation record cette année. En effet, le nombre d'enfants, issus de 35 wilayas, présents cette année à Annaba est passé de 500 à 1.700.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À ANNABA
MOURAD SALHI

« Notre objectif en parrainant cette compétition n'est pas vraiment sportif mais ça reste une manière de lancer des initiatives qui peuvent servirent beaucoup plus les structures sportives spécialisées» ont confirmé à l'unanimité les organisateurs de la COPA Coca-Cola, à savoir Patrick Malaga directeur marketing, Said Chekri directeur des opérateurs, Amin Djemaa directeur du marketing de Fruital ainsi que Toufik Kourichi coordinateur technique, lors d'une conférence de presse organisée à Annaba en étroite collaboration avec Full Media.

Les conférenciers confirment également que cette édition aura le même objectif que les précédentes à savoir la sensibilisation des jeunes talents sur l'importance de pratiquer le sport notamment le football. Selon eux, la meilleure récompense qui sera faite aux lauréats au coup de sifflet final de ce tournoi reste le partage de leur passion avec d'autres athlètes venus du monde entier. Selon Said Chekri, le directeur des opérateurs, Coca-Cola ne songe pas à créer des centres de formation pour ces jeunes pour le moment, mais elle préfère, confirme-t-il, laisser cette mission aux structures sportives concernées, en se contentant uniquement de lancer des initiatives.

En répondant à une question d'un confrère sur le parrainage des autres sports, Amin Djamaa, dira « *l'enfant ne pense que football, n'empêche rassure-t-il, si une opportunité se présentera dans l'avenir, Coca-Cola est prête à investir mais à présent, rassure-t-il, nous voulons réussir dans le football qui est le sport roi* ». Et d'ajouter, « *la marque est évolue grâce au football, maintenant c'est à nous de lui rendre la pareille* ». « *Entre Coca-Cola et le football il y a une grande histoire d'amour* », souligne de son côté Said Chekri. Il est utile de signaler que le vainqueur de la finale de cette édition organisée cette année dans la ville d'Annaba, participera au grand tournoi qui sera organisé dans un pays Européen. Même si les conférenciers ont préféré de na pas divulguer lieu de ce tournoi, une source proche des organisateurs nous a confirmé qu'il sera bel et bien organisé en Espagne, à Madrid Plus précisément.

« *Ce rendez-vous, selon les organisateurs, offrira à ces jeunes la possibilité de montrer de quoi ils sont capables. D'apprendre en se mesurant aux autres jeunes venus de quatre coins du pays* » a indiqué Toufik Kourichi, coordinateur technique et membre de la fédération algérienne de football. « *Nous souhaitons*, ajoute-t-il, *que demain, ces jeunes footballeurs représenteront peut-être le pays dans des compétitions internationales* » a-t-il ajouté. Parlons du sort des jeunes après cette compétition, ce technicien dira que les responsables du football algérien s'intéressent de plus en plus à cette compétition. Ce qui veut dire les joueurs qui se distinguent auront de fortes chances d'être retenus en équipe nationale. à propos des athlètes que ont brillé lors des deux précédentes éditions, Kourichi confirme que plusieurs joueurs jouent actuellement dans des clubs, à l'image du MC Alger et du CR Belouizdad.

Le principal objectif de Coca-Cola en organisant ce genre de compétition, confirme de son côté Said Chekri, consiste à donner la chance et les moyens au plus grand nombre d'enfants possible afin de se perfectionner et réussir, pourquoi pas, une carrière sportive. **M. S.**

Cuisine

Poulet à la menthe et coriandre

Ingrédients :
Morceaux de poulet
1 morceau de gingembre râpé
1 c. à café de fenugrec moulu
2 gousses d'ail
3 c. à soupe de coriandre hachée
3 c. à soupe de menthe hachée
4 c. à soupe de vinaigre
1 pincée de cardamome moulue
1 pincée de clous de girofle en poudre
Curcuma, safran
Sel

Préparation :
Pratiquer dans la chair de poulet quelques entailles parallèles.
Mettre dans un mixeur la coriandre, la menthe, l'ail, le gingembre, le fenugrec, le vinaigre, les épices, le sel et mixer le tout. Badigeonner les morceaux de poulet avec ce mélange et laisser mariner pendant 2 heures. Disposer les morceaux de poulet dans un plat allant au four.
Mettre le plat au four environ 45 min à 180°C.
Servir aussitôt.

Gâteau aux épices et miel

Ingrédients :
2 pots de yaourt nature
1 paquet de sucre vanillé
80 g de sucre blanc
100 g de cassonade
2 œufs
250 g de farine
80 g de beurre
1 paquet de levure chimique
1 bouchon de fleur d'oranger
1 pincées de quatre épices
Cannelle et gingembre.

Préparation :
Mélanger les yaourts avec les sucres et les œufs. Bien homogénéiser le tout puis ajouter la farine tamisée. Faire fondre le beurre et le rajouter à l'appareil. Compléter par les épices, la levure et en dernier la fleur d'oranger. Bien mélanger le tout. Beurrer et fariner un moule à cake et y verser la pâte. Enfourner à 190°C pendant 30 à 35 min. Surveiller la cuisson et piquer à l'aide d'un couteau, si la lame ressort lisse c'est qu'il est cuit.

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Recettes anti-stress

Le fait d'abuser du soleil, d'être stressée, subir la pollution, avoir une alimentation déséquilibrée fait que notre corps s'abîme, se rouille sous l'effet des oxydants qui résultent de tous ces méfaits. Alors que faire?

Bien manger

Manger nous apporte le bien-être et le bonheur immédiat en plus d'une bonne santé dans un corps mince et jeune.

- Alimentation équilibrée avec des fruits et des légumes frais.
- Légumes cuits à la vapeur afin de garder les nutriments, les vitamines et les saveurs.
- Bien répartir les protéines : viande, poisson, œufs, laitages.
- Ne pas oublier les féculents qui sont indispensables : céréales complètes, pommes de terre, légumes secs.
- Pas de mauvais gras.
- Que du sucre naturel.

Activité physique :

L'activité physique permet d'oxygéner notre organisme, ce qui augmente notre capacité pulmonaire, améliore notre endurance, renforce nos muscles ainsi que notre muscle cardiaque, abaisse le cholestérol sanguin. Stimule la fabrication de notre hormone de croissance qui aide à se maintenir en forme et jeune.

Un bon sommeil :

Bien dormir la nuit nous permet, de se réveiller de bonne humeur, pleine d'énergie avec une bonne mémoire ainsi qu'une bonne concentration.

- Dormir tôt pour se réveiller tôt notre journée n'en sera que plus belle !
- Dès les premiers signes de fatigue le soir, allez vous coucher.

Bouger pour retrouver un moral au beau fixe

Occupez-vous de vous en vous bichonnant, vous gâtant en vous faisant belle.

Réglez vos soucis avec discernement, patience et honnêteté, ça finira par payer !

Vivre parmi les autres et avec les autres procure de la joie et de belles amitiés.

Soigner sa peau :

Aucune crème ne nous redonnera notre jeunesse, par contre un usage régulier nous permettra de la garder en pleine forme le plus longtemps possible.

- Bien nettoyer et démaquiller tous les jours votre peau.
- Bien protéger, nourrir, hydrater chaque jour votre peau.
- Ecran total sur le visage tous les jours de l'année.

N'oubliez pas que la beauté est un tout, elle est le résultat de ce que l'on mange, ce que l'on fait et ce que l'on pense.

GARDE-ROBE

Ranger les vêtements d'hiver

L'hiver terminé, vous aurez à ranger pour de nombreux mois manteaux et certains accessoires que vous serez heureuse de retrouver en parfait état.

Imperméables et vestes :

Dégraissés, rangez-les soigneusement dans des housses de protection en attendant le prochain hiver.

Robes et pantalons :

Vous les porterez chez le teinturier et les placerez ensuite sur des cintres dans des housses en plastique.

Chaussures :

En cuir :

nettoyez-les ; cirez-les ; puis placez-les sur des embauchoirs ou, à défaut, bourrez-les de papier journal froissé.

En simili :

ôtez les tâches à l'alcool à 90°. Nettoyez à l'eau légèrement savonneuse après avoir placé les chaussures sur un embauchoir, laissez-les sécher. Rangez sans embauchoirs enveloppés dans des sachets en plastique.

En caoutchouc :

lavez vos chaussures de caoutchouc à l'eau savonneuse, séchez-les bien. Talquez l'intérieur et l'extérieur puis enveloppez-les dans du papier.

Sacs :

Lavez-les avec une éponge imbibée d'eau citronnée et rangez dans un sac de plastique à l'abri de la lumière.

Trucs et astuces

Un lit fleurant bon

Pour obtenir un lit qui dégage une odeur de fraîcheur plus longtemps, placez des feuilles d'assouplissant pour vêtements dans les taies d'oreiller et sous les draps.

Chasser l'odeur de renfermé

Vaporisez du vinaigre blanc pur sur la moquette ou les tapis. Puis fermez les fenêtre au moins une heure avant d'aérer.

Mauvaises odeurs sur votre linge...

En attendant de les laver, vous pouvez éliminer les relents en saupoudrant généreusement votre linge de bicarbonate de soude.

Odeurs de renfermé ou de moisi des armoires

Videz le meuble et frottez l'intérieur avec un chiffon imbibé d'eau et de vinaigre. L'opération terminée, nettoyer avec un chiffon humide puis laissez sécher.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AIT ALI

Quand un objet devient invisible au champ magnétique

Des scientifiques viennent de publier des travaux qui indiquent comment ils ont réussi à rendre un objet invisible à un champ magnétique. L'originalité de cette réussite tient, notamment, aux matériaux utilisés, faciles à trouver dans n'importe quel laboratoire de physique.

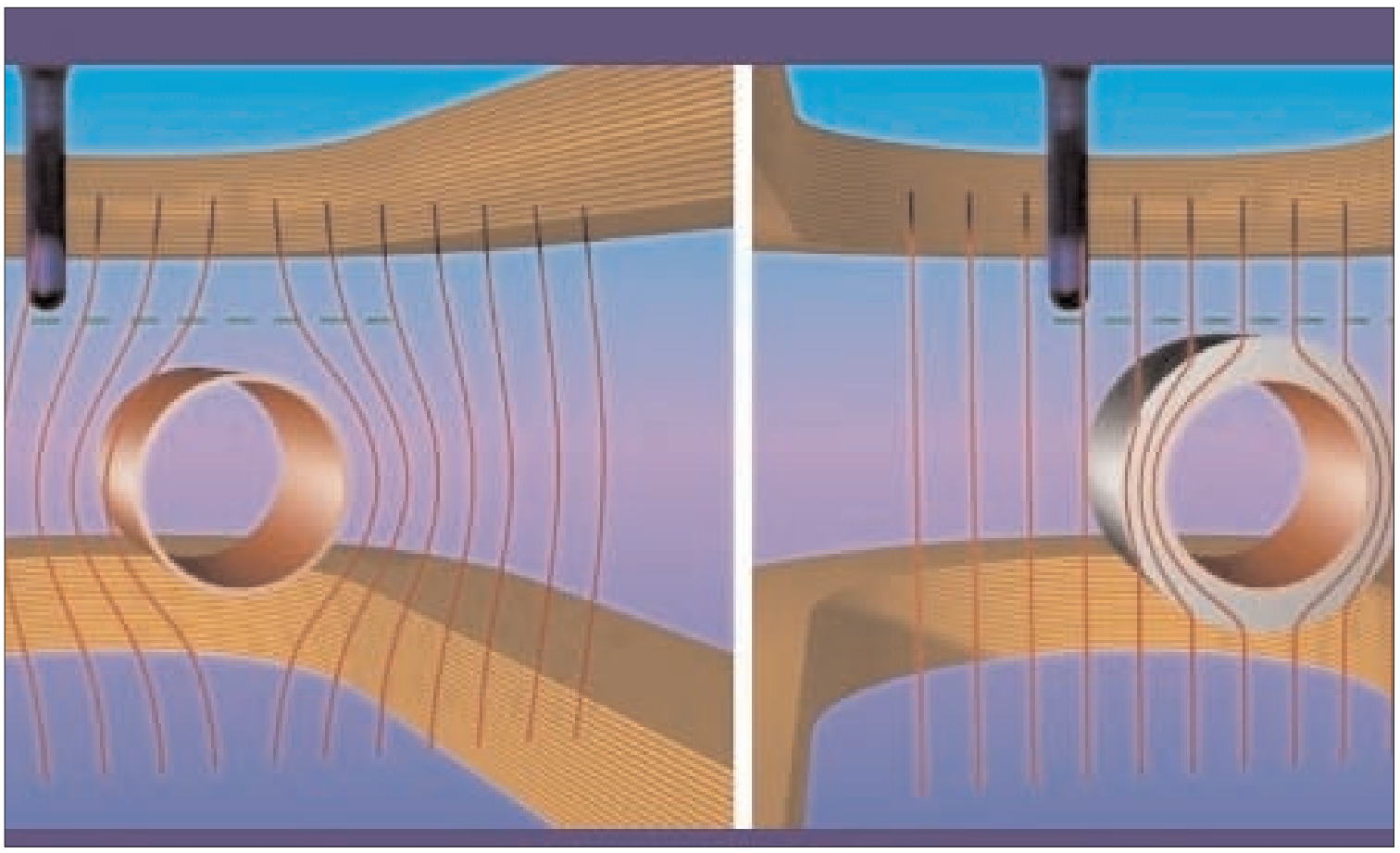

La revue scientifique *Science* présente les travaux réalisés par Alvar Sanchez et ses collègues de l'Université autonome de Barcelone. Ils ont réussi à rendre un objet invisible à un champ magnétique. Pour cela, ils ont mis au point un cylindre qui permet d'isoler tout objet se trouvant à l'intérieur, le rendant ainsi indétectable. Pour arriver à cela, les chercheurs ont utilisé des modèles mathématiques "simples" : les équations de Maxwell-Lorentz qui régissent l'électromagnétisme.

L'objectif était de repousser le champ magnétique (de façon à rendre l'objet indétectable) mais sans provoquer de distorsion. Cela a été rendu possible grâce à un matériau ferromagnétique (composé de fer, de chrome et de nickel) qui attire le champ magnétique. La couche supraconductrice qui recouvre le fameux cylindre d'invisibilité voit ainsi compensée la distorsion qu'elle entraîne. Les supraconducteurs utilisés sont refroidis avec de l'azote liquide, autour de -196°C. Il s'agit d'une température relativement élevée pour ces matériaux qui aiment plutôt les températures proches du zéro absolu (-273°C), précise *Sciences et Avenir*.

L'équipe de Sanchez estime que cette invention trouvera rapidement de nombreuses applications dans toutes les technologies utilisant les champs magnétiques. Dans le cadre d'un IRM (dans lequel l'organisme est soumis à un champ magnétique), un implant cochléaire ou un pacemaker pourraient, par exemple, être masqué, suggèrent les chercheurs.

Une guêpe de 6 centimètres découverte en Indonésie

Une entomologiste américaine a découvert une guêpe d'une taille impressionnante alors qu'elle était en expédition en Indonésie. Baptisé Megalara garuda, cet insecte mesure plus de six centimètres et le mâle est doté d'immenses mandibules. La nouvelle "reine des guêpes" a été découverte sur l'île indonésienne de Sulawesi. Observée par l'entomologiste américaine Lynn Kimsey, de l'Université de Californie Davis, cette guêpe aux immenses mandibules — plus longues que ses pattes avant quand elles sont ouvertes — peut mesurer jusqu'à six centimètres. Le mâle peut atteindre cette taille impressionnante. La femelle, elle, est plus petite. Baptisé Megalara garuda - le garuda est un oiseau mi-homme mi-aigle mythique emblématique de l'Indonésie - cet insecte appartient à la famille des guêpes fouisseuses, ainsi nommées car elles placent leurs larves dans un

trou pour les nourrir. Cette famille compte plusieurs milliers d'espèces aux quatre coins du monde, expliquent dans leur étude publiée par la revue Zookeys Lynn Kimsey et son confrère Michael Ohl du Muséum d'histoire naturelle de Berlin. Un spécimen est conservé dans ce muséum depuis les années 1930. Mais il n'avait jamais été identifié.

Les femelles fouisseuses chassent leurs proies en les piquant, ce qui les paralysent. La sélection des proies est souvent spécifique à l'espèce, mais celles de la Megalara garuda n'ont pas encore été identifiées. Avec sa taille inhabituelle et les immenses mâchoires du mâle, cette nouvelle espèce diffère de toutes les autres guêpes fouisseuses connues. C'est la raison pour laquelle elle a été classée dans un nouveau genre, Megalara.

Les chercheurs savent encore peu de choses sur cet insecte. Mais ses grandes mandibules laissent penser que comme chez d'autres espèces ainsi pourvues, les mâles les utilisent pour maintenir la femelle pendant la copulation. Il est également possible qu'elles soient des armes de défense.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CALCULATRICE

Inventeur : **Hewlett-Packard** Date : **1974** Lieu : **États-Unis**

La calculatrice électronique date de 1940, mais les civils n'ont commencé à l'utiliser que dans les années 60 car il s'agissait d'énormes machines que peu de gens pouvaient se procurer. En 1972, Hewlett-Packard lance sur le marché la première calculatrice scientifique de poche et en 74 une calculatrice de poche programmable.

Amy Winehouse

sa robe vendue aux enchères

Plusieurs mois après la mort tragique de Amy Winehouse, son père Mitch se bat toujours pour faire vivre son association d'aide à la jeunesse. Hier soir, il assistait justement à une vente aux enchères dont l'objet principal était l'une des robes de sa défunte fille.

Karim Benzema,

il assigne sa famille en justice

Le footballeur du Real de Madrid attaque en justice sa tante et sa cousine. Il exige qu'elles paient, elles aussi, une partie de la pension alimentaire de sa grand-mère. Le dossier doit être examiné le 5 avril prochain.

Karim Benzema a donc envoyé des assignations à sa tante Hélène et à sa cousine pour les faire participer à la pension alimentaire de sa grand-mère.

J. Debbouze

indigné par la récupération politique de la tuerie de Toulouse

Jamel Debbouze a exprimé ses craintes de voir le cas isolé de M. Merah devenir une généralité dans la pensée collective. "C'est terrible, ce qu'on est en train de faire (...) Au lieu de dire que Mohamed Merah est un marginal, que son acte est un acte isolé, on lui donne une idéologie qu'il n'avait pas au départ, c'est certain. Je les connais les Mohamed Merah, il y en a plein des Mohamed Merah, mais qui ne deviennent pas des Mohamed Merah. (...)", dénonce-t-il.

Une nounou d'enfer

qu'est-elle devenue ?

Une Nounou d'enfer a disparu de nos écrans en 1999. Une comédie humoristique pétillante mettant en scène l'inoubliable Fran ?
Star de série un jour, star de série toujours ? Fran, malgré de gros problèmes de santé, a su rebondir sur le petit écran. L'actrice est devenue réalisatrice d'une nouvelle série et, en 2011, elle tient le rôle principal de Happily Divorced.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h10
Dohr	12h51
Asr	16h25
Maghreb	19h07
Icha	20h02

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1534 | Ven. 30 - Sam. 31 mars 2012

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

POUR PLAIDER LA CAUSE DU SAHARA OCCIDENTAL

Aminatou Haidar à Washington et à New York

La militante sahraouie des droits de l'homme, Aminatou Haidar, effectue une visite à Washington et New York du 26 mars au 9 avril pour plaider la cause du Sahara occidental et dénoncer les violations des droits de l'homme des Sahraouis par le Maroc.

Durant son séjour à Washington, Mme Haidar rencontrera des membres du Congrès américain au niveau de la Chambre des représentants (chambre basse) et du Sénat et aura également des entretiens avec des responsables du département d'Etat, a-t-elle fait savoir lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Washington au Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'homme.

A New York, la militante sahraouie rencontrera des membres du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les droits de l'homme, avant de se rendre dans le Massachusetts où elle donnera une conférence à l'université de Boston sur la question sahraouie.

A travers ces rencontres, a expliqué Mme Haidar, qui a animé mardi une conférence à l'université George Washington de la capitale fédérale américaine, il s'agit de porter à la connaissance de l'opinion publique, aux parlementaires et au gouvernement américains *"les violations flagrantes des droits de l'homme perpétrées par les forces marocaines contre le peuple sahraoui"*. Il s'agit aussi, a-t-elle poursuivi, de demander l'introduction du mécanisme de surveillance des droits de l'homme dans le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO).

«Si le peuple sahraoui, attaché à ses droits inaliénables dont le droit à l'autodétermination, continue à observer une résistance pacifique sans recours à la violence, la poursuite en toute impunité de la violation des droits de l'homme par la partie marocaine peut, toutefois, déboucher sur la violence de la part des Sahraouis", a-t-elle prévenu.

Auquel cas, *"la communauté internationale en portera la responsabilité à cause de son silence et même de sa complicité"*, a-t-elle encore soutenu.

Par ailleurs, Mme Haidar n'a pas manqué de constater que depuis 2011 et dans le sillage des événements sanglants de Gdeim Izik, les Etats-Unis manifestent davantage d'attention à la question des droits de l'homme. Les Sahraouis avaient érigé en novembre 2010 un camp à Gdeim Izik près d'El Ayoun, capitale occupé du Sahara occidental, pour revendiquer pacifiquement leurs droits, dont celui à l'autodétermination. Le démantèlement violent du camp par les forces d'occupation marocaines avaient fait plusieurs morts et blessés.

Dans ce sens, les services de l'ambassade américaine à Rabat multiplient les rencontres avec les associations sahraouies des droits de l'homme et des victimes de la violence et effectuent plus souvent des visites dans les territoires sahraouis occupés, a-t-elle relevé.

A ce propos, le Congrès américain avait adopté en décembre dernier une loi qui exige du département d'Etat de s'assurer du respect des droits de l'homme au Sahara occidental préalablement à l'octroi de toute aide financière militaire au Maroc.

Très Libre

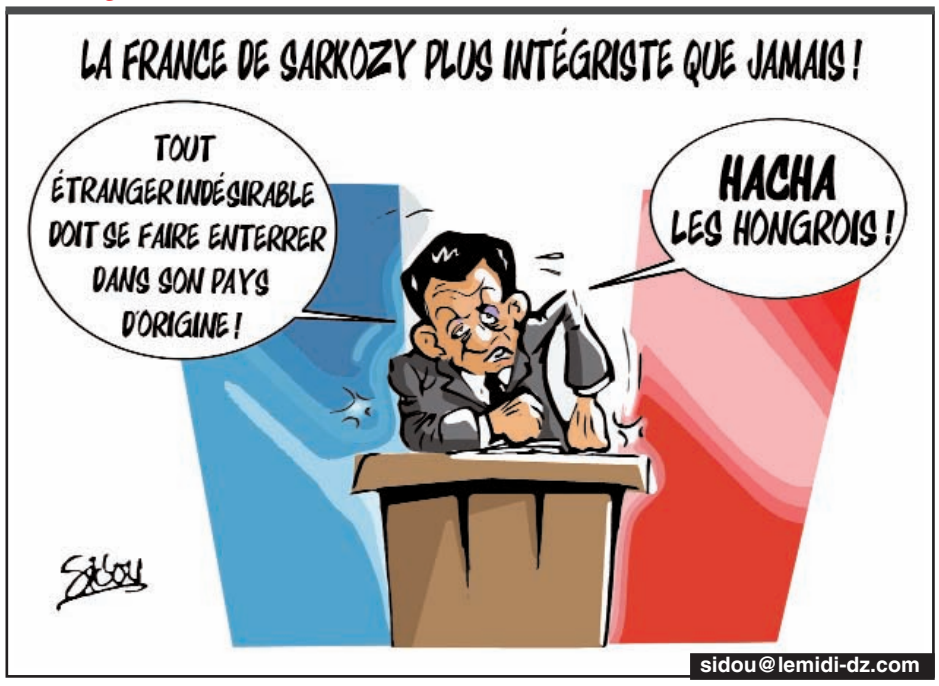

TAXES IMPOSÉES AUX ÉTRANGERS EN FRANCE

Des associations dénoncent un "racket d'Etat"

Des associations de défense des droits de l'homme, des partis politiques et des syndicats ont dénoncé vendredi les nouvelles taxes imposées aux étrangers en France, qualifiant la *"nouvelle arme"* brandie contre ces derniers de *"racket d'Etat"*.

Dans une déclaration commune, les signataires relèvent qu'après l'accroissement de l'arsenal répressif afin d'expulser de plus en plus de personnes étrangères, les guichets des préfectures sont devenus inaccessibles, avec ces nouvelles taxes, affirmant que c'est une *"véritable politique de dissuasion"* qui est mise en place pour les personnes étrangères tentant de se faire régulariser.

Parmi ces taxes, ils citent le cas des étrangers en attente de régularisation, quasiment empêchés d'accéder à un titre de séjour suite à une mesure instaurée par la loi de finances pour 2012. En effet, une taxe de 110 euros leur est désormais exigée pour pouvoir déposer une demande de titre de séjour, non remboursée en cas de réponse négative, même en cas d'expulsion du territoire. Pour les protestataires, cela revient à fabriquer des sans-papiers. *"Pas de visa, mauvais visa, perte de son droit au séjour : toutes les occasions sont bonnes pour faire payer les personnes étrangères juste pour avoir le droit de s'adresser à l'administration"*, ont-ils dénoncé, rappelant que solliciter un titre de séjour quand on est présent sur le sol français n'est pas une simple possibilité, mais une obligation.

MEDIA STAR 2012

Nedjma prolonge la période de dépôt des travaux

A la demande de nombreux journalistes n'ayant pu déposer leurs travaux dans les délais impartis pour participer à la 6e édition de Média Star et après approbation du jury, Nedjma annonce le prolongement de la période de réception des travaux journalistiques pour son concours, et ce, afin de permettre au plus grand nombre de journalistes de postuler. Fixé initialement pour le jeudi 29 mars 2012, la date limite de remise des travaux est décalée au jeudi 26 avril 2012 à 17h. Ainsi, les travaux éligibles au concours sont ceux ayant été publiés ou diffusés entre le 08 mai 2011 et le 26 avril 2012.Destiné aux journalistes professionnels de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et des agences de presse, Media Star 2012 récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond (analyse, commentaire, éditorial et chronique), photos et dessins de presse, productions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Un jury indépendant composé de personnalités universitaires et de professionnels des médias et du secteur des TIC sélectionnera les meilleurs travaux dans les cinq (05) catégories : Presse écrite, Presse électronique, Dessin de presse et Photo, Production Radiophonique et Production Télévisuelle.

Les lauréats seront récompensés par des distinctions de valeur dans chacune des catégories citées plus haut lors d'une cérémonie qui sera organisée dans le courant du mois de mai prochain.Le règlement du concours ainsi que le formulaire de candidature sont disponibles pour téléchargement sur le site web de Nedjma (www.nedjma.dz).

Le formulaire doit être dûment rempli et déposé ou envoyé par voie postale, avec le dossier de candidature complet au niveau du siège central et des directions régionales de Nedjma.

MESURES CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN ITALIE

Le CIR, un exemple

Le Conseil italien pour les demandeurs d'asile (CIR), situé à Crotone (au sud de l'Italie) constitue un exemple du dispositif mis en place par l'Italie pour faire face aux flux migratoires. Les responsables de ce centre qui abrite plus de 1.400 immigrés en provenance de différents pays africains, européens et asiatiques, œuvrent à la mise à jour des mesures à prendre à la lumière de la hausse du nombre des migrants et des demandeurs d'asile. Le centre a enregistré ces derniers temps *"une situation exceptionnelle"* en raison des flux migratoires et l'augmentation du nombre des demandeurs d'asile en provenance d'Egypte, de Tunisie, de Libye et d'Afghanistan pays marqués par des tensions. La durée de résidence autorisée au centre varie de deux à trois mois dans l'attente de l'étude par la commission régionale, relevant du ministère de l'Intérieur, de l'approbation de la demande d'asile. Néanmoins, plusieurs demandeurs résident depuis plus de six mois au centre du fait du nombre élevé de demandes. Le CIR, qui héberge plus de 35 familles, 66 femmes et des enfants, est géré, en outre, par des associations humanitaires, avec le concours de traducteurs, d'enseignants de langue italienne et de juristes.